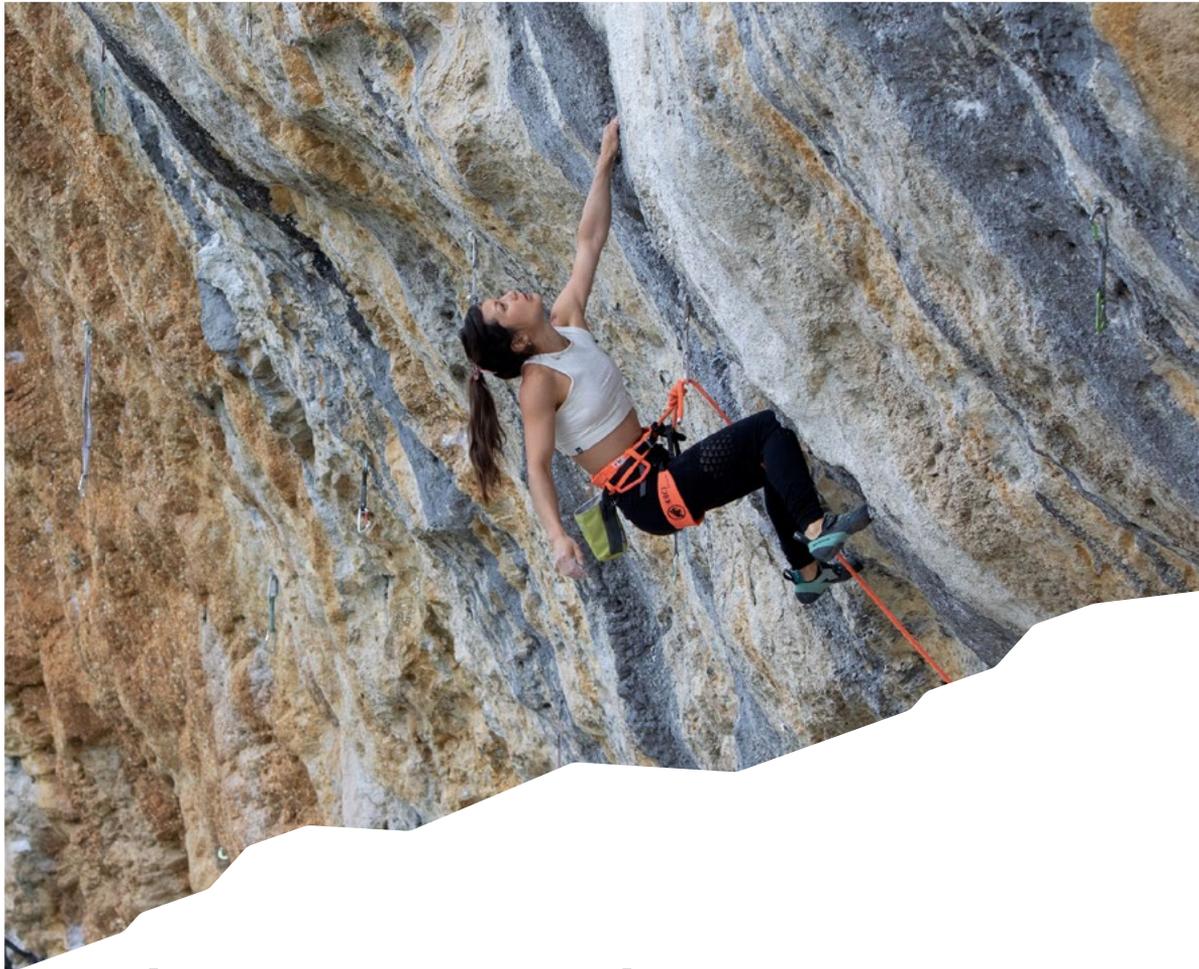
The image is a vertical, mirrored photograph of a rock face. The rock is light-colored with numerous cracks and is heavily covered with bright orange lichen. The lichen forms intricate, branching patterns across the rock surface. The overall effect is a symmetrical, almost abstract composition. Overlaid on the upper portion of the image is the text 'Homme Rocher Faucon' in a large, bold, white, sans-serif font. The text is centered horizontally and spans most of the width of the image.

# Homme Rocher Faucon



# L'ÉQUIPEMENT IDÉAL POUR TES AVENTURES VERTICALES

Tes aventures commencent chez nous. Nous te proposons un grand choix d'articles de qualité à prix équitable et un service compétent. **La montagne, notre passion.**

## Lausanne

Avenue d'Ouchy 6  
1006 Lausanne  
021 864 00 20

[baechli-sportsdemontagne.ch](http://baechli-sportsdemontagne.ch)

## Conthey

Route des Rottes 48  
1964 Conthey  
027 345 21 00



**B'ACHLI**  
SPORTS DE MONTAGNE

# Homme Rocher Faucon

---

**Brochure  
informative et  
pédagogique  
sur le thème de  
l'escalade et  
de la protection  
de la nature**



L'OBJECTIF EST  
D'ENCOURAGER  
TOUS LES  
UTILISATEURS DE LA  
NATURE À ADOPTER  
UN COMPORTEMENT  
RESPONSABLE.

AMAURY BOILLAT

# SOMMAIRE

---

4	<b>RÉFLEXIONS INTRODUCTIVES</b>
6	<b>AUTEURS</b>
9	<b>AVANT-PROPOS KATHERINE CHOONG</b>
11	<b>L'ESCALADE CE QUI NOUS ANIME</b>
15	<b>EXEMPLES DE CAS CE QUI S'EST PASSÉ</b>
15	Quelque part dans le Jura vaudois (VD)
18	Falkenfluh, Jura bâlois (BL)
20	Magic Wood, Val Ferrera (GR)
23	<b>SITUATION JURIDIQUE CE DONT NOUS AVONS LE DROIT</b>
23	Bases légales
26	Équipement et caractère d'ouvrage des voies d'escalade
27	Questions de responsabilité – Principe de la responsabilité individuelle!
29	<b>ZONES DE PROTECTION OÙ LA NATURE A LA PRIORITÉ</b>
	<b>L'ENVIRONNEMENT ROCHEUX</b>
33	<b>POINTS DE VUE SUR LE SUJET CE QUE D'AUTRES DISENT</b>
34	Amaury Boillat (Inspecteur de la faune du canton Jura)
36	Thomas Saluz (Bodhi Camping, Site de bloc de Magic Wood/Val Ferrera)
38	Silvan Schüpbach (Professeur d'escalade et entraîneur de l'équipe nationale d'escalade sur glace)
40	Peter Siegrist (Président de la bourgeoisie de Liestal)
42	Patrik Müller (Président de l'IG Klettern Basler Jura et grimpeur passionné)
47	<b>EGARD ET RESPECT CE QUE NOUS POUVONS FAIRE</b>
47	Grimpeuses et grimpeurs: Comment puis-je me comporter de façon respectueuse?
47	Rééquipement et ouverture: Que dois-je prendre en compte?
50	Formatrices et formateurs: Comment puis-je sensibiliser les participants?
61	<b>BIBLIOGRAPHIE ET LIENS</b>
62	<b>IMPRESSUM</b>

# CHERS/CHÈRES AMATEURS DE GRIMPE

---

Grimper dehors est pour beaucoup d'entre nous l'une des plus belles choses qui soient. En évoluant dans la nature intelligemment et avec respect, nous pouvons contribuer fortement à la pérennité de cette fabuleuse activité de plein air.

Le mouvement et le sport, des formations rocheuses à couper le souffle et des lignes intéressantes, l'esprit d'aventure et la liberté, des territoires inconnus et des lieux mystiques, la nature et le calme: l'escalade se compose de nombreuses facettes et est vécue de façon différente par chacun(e). Les comportements en falaise sont donc tout aussi multiples.

Le milieu de la grimpe endosse une responsabilité particulière, pas seulement en termes de sécurité et de technique, mais aussi dans son approche avec d'autres parties prenantes et avec les règnes animal et végétal. Malheureusement, ces points ne sont souvent pas abordés dans la formation à l'escalade. Cher instructeur et chère instructrice, cette brochure constitue un matériel pédagogique supplémentaire à la formation classique. Il nous semble important que tu sensibilises les amateurs de grimpe aux besoins des tiers et à la protection des mondes animal et végétal lors de tes cours.

Une multiplication des restrictions et des interdictions d'escalade s'est produite ces dernières années dans différents sites du Jura bâlois et des Préalpes. Certaines de ces restrictions ont été imposées pour des motifs de protection de la nature, afin que la pratique de l'escalade ne dérange pas les animaux et les plantes. La majorité des restrictions ont cependant été décidées suite au non-respect de règles de bonne conduite élémentaires.

Nous sommes passionnés par la grimpe en extérieur. Nous voulons maintenir les sites de grimpe où nous pouvons nous adonner à notre sport. Nous estimons cependant aussi que les besoins de toutes les parties prenantes doivent être respectés. Nous voulons adopter un comportement qui permette à la grimpe et à la protection de la nature de coexister et qui ne mette pas les autres acteurs dans des situations difficiles. Le non-respect des règles de stationnement, l'utilisation de raccourcis pour l'approche et les déchets, les mégots et le papier toilette laissés sur place ne sont pas seulement problématiques pour la faune. Ils laissent aussi une mauvaise impression auprès des propriétaires fonciers, des habitants, des forestiers, des gardes-chasse et des représentants des organisations de protection de la nature ou encore des autorités. La mauvaise conduite de quelques individus peut ainsi nuire à la réputation de l'escalade et provoquer des interdictions. Nous ne pouvons le tolérer. Nous t'invitons à rendre attentifs les participants à tes formations à d'éventuels comportements déplacés.

Beaucoup d'entre nous cherchent dans l'escalade la proximité avec le rocher et la nature. Nous n'avons donc pas seulement une responsabilité particulière, mais aussi un intérêt personnel à faire preuve de respect quand nous sommes en nature. Du moins, nous l'espérons. Nous souhaitons que les grimpeurs et les autres acteurs coopèrent en matière d'utilisation et de protection de la nature. En agissant comme des exemples positifs, nous pouvons influencer de façon durable le futur de la grimpe et prévenir les interventions des autorités.

**Afin que le sentiment de liberté puisse continuer à nous accompagner en grim pant!**



**Géraldine Guex**  
IG Klettern Basler Jura



**Katharina Conradin**  
Mountain Wilderness Suisse



**Nele Stackelberg**  
Mountain Wilderness Suisse



**Fabio Lupo**  
kletterwelt



**Philippe Wäger**  
Club Alpin Suisse (CAS)

Le dépliant «Homme, rocher, faucon» résume les éléments principaux de la brochure de façon synthétique et peut facilement être distribué aux participants lors des cours. Commandes sur → [mountainwilderness.ch](http://mountainwilderness.ch)

## AUTEURS

---



### Géraldine Guex

a découvert l'escalade, adolescente, lors d'une semaine hors cadre et retourne grimper régulièrement depuis. Elle a grandi à proximité des Gastlosen, puis a vécu à Bâle pour ses études et son doctorat en nanosciences, profitant alors des rochers jurassiens, avant de s'installer à Saint-Gall et de s'aventurer dans l'Alpstein. De 2014 à 2016, Géraldine a travaillé sur un projet de recherche à Londres, dans un pays où l'escalade trad et l'idée de ne rien laisser dans la falaise sont vécues comme une philosophie de l'escalade. Pour Géraldine, il est important de laisser aussi peu de traces que possible sur le rocher et dans la forêt, de protéger les règnes animal et végétal et d'assouvir sa passion. Elle s'engage depuis de nombreuses années dans l'IG Klettern Basler Jura.

---



### Katharina Conradin

a appris l'escalade dans le Jura bâlois avant de prendre le chemin de régions plus élevées et plus sauvages. Ce qu'elle préfère, c'est explorer des arêtes faciles mais pas du tout équipées au Tessin. Elle a consigné ses expériences dans la deuxième version complètement retravaillée de *Ticino keepwild! climbs* aux côtés de Christoph Blum, de Michael Kropac et de Dani Silbernagel. Une approche respectueuse de la nature et la durabilité lui sont essentielles. De 2011 à 2018, la détentrice d'un doctorat en géographie a été la secrétaire générale de l'organisation de défense de l'environnement alpin Mountain Wilderness Suisse et elle s'est donc penchée professionnellement aussi sur les thèmes de la protection et de l'utilisation de la nature – Mountain Wilderness s'engage pour la protection des montagnes et un sport de montagne respectueux de la nature.

---



### Nele Stackelberg

vient de Freiburg im Breisgau et c'est là qu'elle a découvert sa passion pour la grimpe et les montagnes dans un groupe jeunesse. Après avoir attrapé le virus de la grimpe, Nele s'est essayée à toutes sortes de disciplines de l'alpinisme. Consciente des conflits entre la protection de la nature et les sports de montagne, elle a tout naturellement rejoint Mountain Wilderness. Elle y a effectué un stage en parallèle à ses études en sciences de l'environnement. Elle a alors déménagé de Freiburg à Berne, emportant dans ses bagages de l'engagement, de l'intérêt, de l'expérience pratique, des connaissances spécifiques et un talent pour l'illustration.

---



## Fabio Lupo

était déjà fasciné par la grimpe dans sa jeunesse. Il a commencé à transmettre son savoir durant ses études en psychologie à Berne. Après être revenu en Suisse orientale, il a saisi l'occasion d'organiser les cours du centre de grimpe de Saint-Gall. Il est ensuite devenu entrepreneur indépendant en 2012 avec la création de son école d'escalade kletterwelt.ch. La progression verticale continue de le fasciner en raison de sa diversité et des possibilités infinies de découvrir quelque chose de nouveau. Pour Fabio, l'escalade trad fait partie des facettes les plus intéressantes de la grimpe et s'inscrit dans la prise de conscience toujours plus importante de la nécessité de préserver la nature.

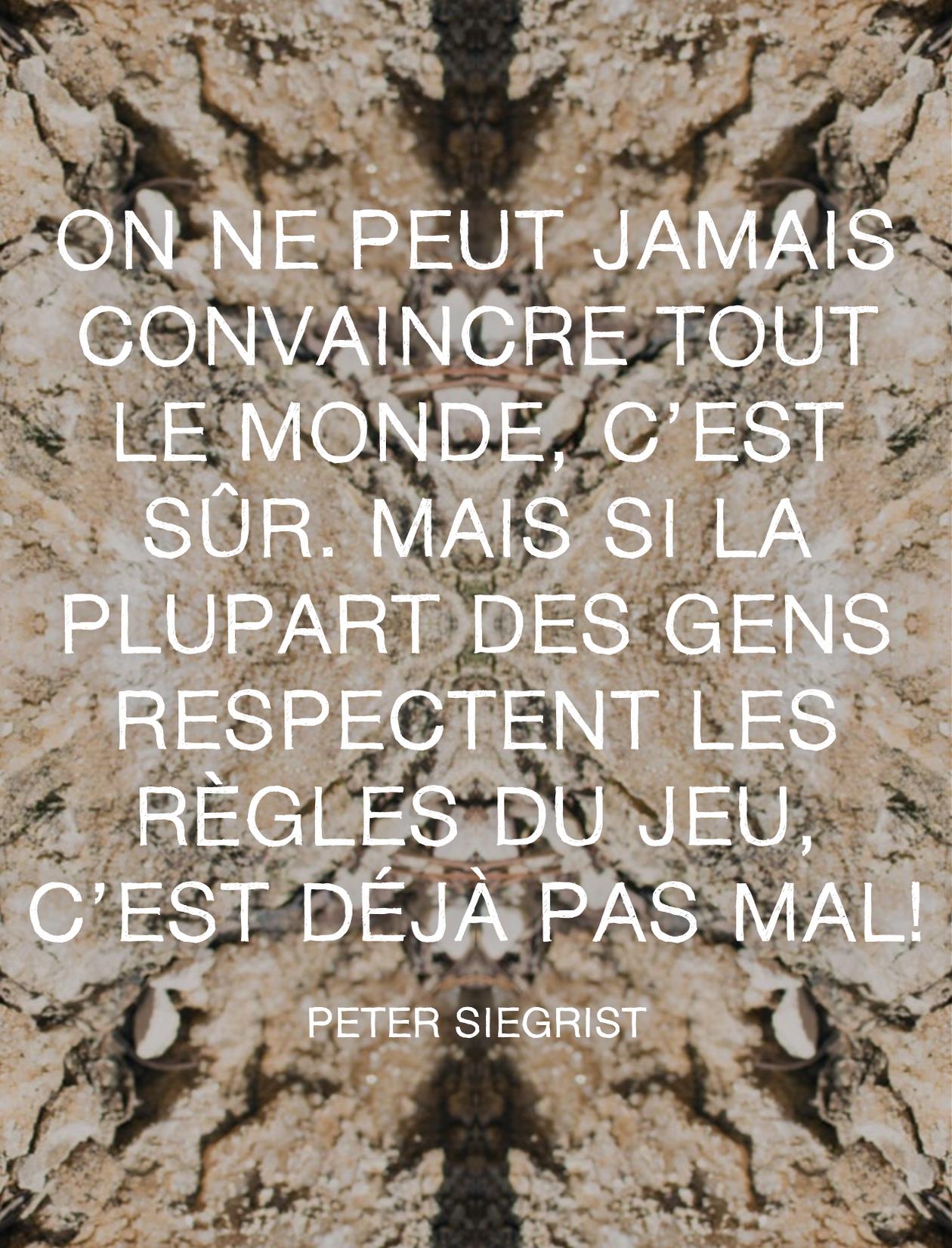
-----



## Philippe Wäger

aime bouger en montagne et dans le Jura à n'importe quelle saison, que ce soit en grim pant (mais plaisir, please), lors de sorties plus alpines (p. ex. sur le granit du Grimsel), en VTT ou en randonnée à ski jusqu'au début de l'été. Ce géographe travaille depuis 2012 dans le domaine Environnement et Développement territorial du CAS. Le développement d'une pratique des sports de montagne compatible avec la nature et le maintien d'un accès généralement libre aux montagnes occupent une place prépondérante dans ses activités. Renforcer la responsabilité individuelle des pratiquantes et pratiquants de sports de montagne est particulièrement important pour le CAS – exactement ce que vise la brochure que vous avez entre les mains.

-----



ON NE PEUT JAMAIS  
CONVAINCRE TOUT  
LE MONDE, C'EST  
SÛR. MAIS SI LA  
PLUPART DES GENS  
RESPECTENT LES  
RÈGLES DU JEU,  
C'EST DÉJÀ PAS MAL!

PETER SIEGRIST

## AVANT-PROPOS KATHERINE CHOONG

---

La nature ne doit pas être aménagée en fonction de nos activités. Au contraire, l'Homme, la faune et la flore font partie d'un système de vie qui doit se baser sur le respect et passer par le partage de nos terrains de jeux.

Je traverse le village bordé de chalets aux balcons fleuris puis je m'engouffre dans une forêt chatoyante menant à une prairie où broutent tranquillement quelques vaches. La falaise de calcaire empreinte de nuances de gris et striée de coulées ocre qui se dresse au-dessus de ma tête attise mon excitation. Au pied de la falaise, les papillons virevoltent autour de nous. Une fois encordée, je trace mon chemin au milieu des préhensions que la nature a façonnées avec une diversité stupéfiante et qui m'offrent un terrain de jeu infini.



Ma passion pour l'escalade m'a menée jusqu'à de belles contrées sauvages. Malheureusement, j'ai également été témoin de certaines dérives causées par cette soif de s'appropriier la nature comme un bien de supermarché. Je me souviens de sites victimes de leur succès où des déchets jonchent le sol, côtoyant des toilettes à ciel ouvert, où des plantes et des arbres ont été arrachés au profit d'une belle terrasse aménagée comme dans une salle d'escalade. Accablée par ce constat, je me sens parfois prise en otage de cette réalité et complice malgré moi de ce désastre.

Toutefois, il convient également de souligner certaines initiatives permettant de limiter notre impact. Par exemple, au Dévers de Moutier, un panneau w.-c. indique l'endroit où les grimpeurs pris d'un besoin pressant peuvent se soulager et une pelle est à disposition. De mon côté, j'essaie de bannir au maximum le plastique à usage unique en prenant quelques minutes pour préparer mon casse-croûte et ramasser les déchets que je croise sur mon chemin.

Avec la popularité croissante de l'escalade indoor, on peut se questionner sur la transition de ces nouveaux adeptes de la salle vers le rocher, qui représente un grand enjeu. Il faut ainsi mettre un point d'honneur sur l'accompagnement et la sensibilisation afin de créer une pensée collective et construire une durabilité dans nos activités outdoor.

Je me réjouis de voir la communauté de grimpeurs s'agrandir. Veillons chacun à ce que ce changement ne s'opère pas au détriment de notre environnement afin que les générations futures puissent continuer à en profiter.

Katherine Choong est une grimpeuse suisse championne du monde junior 2009 et première Suissesse à avoir gravi un 9a en falaise.

# bimano

[www.bimano.ch/boulder](http://www.bimano.ch/boulder)



**bouldering  
à Berne!**

Zentweg 1A  
3006 Bern

## L'ESCALADE CE QUI NOUS ANIME

---

Grimper dehors est à la mode et procure du plaisir. Or la popularité croissante de la grimpe peut conduire à des conflits. Avec cette brochure, nous désirons contribuer à une cohabitation pacifique de l'escalade et de la protection de la nature ainsi qu'à une compréhension mutuelle entre les différents acteurs.

Si l'escalade était autrefois réservée à quelques téméraires, elle voit désormais sa cote de popularité grimper de jour en jour. En raison de la multiplication importante de voies équipées et de la mise sur pied de jardins d'escalade garnis de spits peu éloignés les uns des autres, la grimpe est devenue accessible à tous depuis les années 90 au plus tard et elle s'est fait un nom sous la dénomination d'«escalade plaisir». L'escalade est aujourd'hui un sport populaire et fait partie intégrante du tourisme dans plusieurs régions des Préalpes et des Alpes. Elle constitue une valeur ajoutée au niveau régional pour des communes retirées, que ce soit au travers de nuitées sur place, de la vente de produits locaux ou de l'utilisation de services fournis par des entreprises de transport privées (p.ex. TaxiAlpin). La grimpe permet à de nombreuses personnes de découvrir la nature sous un autre angle. En effet, elle fait sortir les gens de la ville, les attire dans la nature, et les sensibilise à sa beauté et à sa préservation nécessaire.

La plupart des amateurs d'escalade grimpent dans des jardins d'escalade, faciles d'accès et bien équipés, présentant du rocher compact. Cela conduit automatiquement à une certaine canalisation des pratiquants. Ainsi, dans de nombreux endroits, les grimpeurs peuvent s'adonner à leur passion sans problème et sont des visiteurs appréciés. La popularité croissante de ce sport engendre cependant aussi des conflits. Nous pouvons influencer activement la perception que les propriétaires fonciers, les habitants, les autres utilisateurs de la forêt, les sportifs amateurs et les autorités ont de notre sport. Pour la population locale, les principaux problèmes sont les déchets laissés sur place et les voitures mal parkées. Or ce sont deux points facilement évitables. Les conflits avec les propriétaires fonciers ou les communes peuvent survenir lors de l'équipement de nouvelles voies ou de jardins d'escalade entiers. Il est important de se conformer aux règles en vigueur et de s'entretenir au préalable avec les acteurs locaux.

→ «Exemple de cas: ce qui s'est passé», pages 15 à 21

→ «Situation juridique: ce dont nous avons le droit», pages 23 à 27

Un point à retenir: respecter la faune et la flore, que ce soit les oiseaux, les insectes, les petits animaux comme les escargots, mais aussi une multitude de mammifères et de reptiles extraordinaires, de même que les lichens, les champignons et les plantes.

→ [«Portraits d'espèces» au milieu de la brochure](#)

Beaucoup de rochers, contrairement à la forêt et aux champs, sont restés longtemps quasiment intouchés par l'homme et font partie des rares habitats primaires sans forêt à basse altitude (c.-à-d. sans déboisement par l'être humain). La combinaison de soleil et d'ombre, de vent et de pluie, de rocher et de terre a créé un habitat unique pour une multitude «d'espèces de rocher» hautement spécialisées: ces animaux et ces plantes ne vivent que là.

En raison de l'agriculture moderne et intensive, de l'étalement urbain et d'une utilisation de la forêt ayant subi de nombreuses évolutions, les rochers sont devenus de plus en plus importants comme lieu de repli pour certaines espèces. La grimpe, avec son nombre croissant de pratiquants, a une influence sur ces lieux de repli en certains endroits. Un équilibre raisonnable entre la protection des espèces et la grimpe est nécessaire. Cependant peu d'études indépendantes se sont penchées sur les effets de la grimpe sur la nature et la biodiversité. On déplore notamment un manque d'informations quant à l'évolution des populations dans les zones où l'escalade a été interdite. Il est par ailleurs difficile de séparer les impacts de la grimpe de ceux des autres utilisations ou d'influences externes. Selon les paramètres du site (propriétés de la roche, orientation), les plantes et les animaux qui se sont adaptés à l'habitat rocheux peuvent subir une pression plus ou moins grande. La protection ne doit pas être réservée aux oiseaux nichant dans les rochers comme le Faucon pèlerin, mais doit être accordée également aux plantes de rocher hautement spécialisées, aux escargots présents sur les falaises et aux lichens. Les conséquences négatives possibles de la grimpe ne sautent pas toujours aux yeux des grimpeuses et des grimpeurs, bien que ceux-ci soient souvent très attachés à la nature. Les interdictions d'escalade édictées par des organisations de protection de la nature ou par des autorités cantonales ne sont donc pas toujours faciles à comprendre. Mais c'est bien en raison de la sensibilité du milieu dans lequel nous évoluons que nous portons une responsabilité particulière.

→ [«Points de vue sur le sujet: ce que d'autres disent», pages 33 à 44](#)

La plupart des passionnés de grimpe et les organisations qui les réunissent sont conscients de leur responsabilité. Par exemple, le Club Alpin Suisse (CAS) vérifie que les mesures de protection concernant les lieux de nidification des oiseaux des falaises, les zones de tranquillité et d'autres conventions locales liées à la pratique de l'escalade et l'environnement soient publiées tant dans les guides d'escalade que sur le portail des courses. Les interdictions d'escalade saisonnières et les mesures de régulation sont indiquées pour toutes voies publiées, afin d'encourager les grimpeurs à exercer leur sport de façon respectueuse de l'environnement. En parallèle, de nombreuses personnes privées et des associations comme l'IG Klettern Basler Jura ont équipé la quasi-totalité de leurs voies avec des moulinettes sur de nombreux sites afin de protéger la végétation au sommet des voies. Un dialogue avec la station ornithologique de Sempach a été instauré et, si la situation l'exige, les grimpeurs sont appelés à renoncer à certaines voies durant la période de nidification. La mise sur pied systématique de chemins d'accès a des effets positifs sur la canalisation des grimpeurs.

Nous voulons atteindre les buts suivants grâce à ce type de mesures:

- Nous nous comportons de façon respectueuse vis-à-vis des autres parties prenantes et nous sommes conscients de notre responsabilité envers les animaux et les plantes.
- Nous respectons les restrictions d'escalade régionales et/ou saisonnières.  
Nous souhaitons une nature la plus intacte possible et la plus grande liberté possible.
- Nous nous comportons de manière à ce que les autorités n'aient plus besoin d'intervenir, par exemple en fermant complètement des sites de grimpe.
- Nous maintenons les sites de grimpe propres et nous nous engageons pour une pratique sportive durable. Nous évitons ainsi les conflits et restons les bienvenus dans les années futures également.
- Les formatrices et formateurs sensibilisent tous les participants des cours à la beauté et à la vulnérabilité de la nature et les enjoignent à un comportement durable.
- Les restrictions d'escalade sont limitées dans le temps et dans l'espace et ne devraient concerner que les sites sensibles, où de telles restrictions sont proportionnées et bénéfiques.
- L'escalade est perçue dans sa globalité et ses aspects positifs tels que la découverte de la nature, l'activité sportive et la camaraderie sont reconnus.
- La grimpe a sa place dans l'utilisation du rocher et de la forêt.

→ [«Egards et respect: ce que nous pouvons faire»](#), pages 47 à 58

Nous voulons sensibiliser les grimpeurs aux préoccupations «des autres» à l'aide de cette brochure, afin que la grimpe ait toujours une place dans la société de demain et que nous agissions de façon responsable avec ce bien rare qu'est le «rocher grimposable».

## EXEMPLES DE CAS CE QUI S'EST PASSÉ

---

Les restrictions d'escalade, les journées de Clean-Up ou le démantèlement de voies de grimpe le montrent: l'escalade, l'équipement de voies ou encore une fréquentation accrue peuvent causer des mésententes avec les habitants ou les communes ou encore se trouver en conflit avec des idées de protection de la nature.

Dans le canton de Vaud, une interdiction totale d'escalade dans un secteur prisé par des oiseaux nicheurs a pu être évitée grâce à une médiation au stade initial entre tous les acteurs. A la Falkenfluh (BL), des interdictions d'escalade pour protéger la flore et la faune ont été décrétées dans certaines voies et certains secteurs. Et sur le site de bloc «Magic Wood» (GR), la problématique des déchets a conduit à d'intenses discussions.

L'objectif de ces démarches est d'éviter des restrictions supplémentaires. Les conflits ne peuvent pas toujours être évités et les intérêts des différentes parties prenantes conduisent parfois à des discussions intenses. Cependant, le respect mutuel, la communication et la bienveillance sont souvent source de bonnes solutions.

## Exemple d'une superposition<sup>1</sup> d'intérêts quelque part dans le Jura vaudois<sup>2</sup>

### Équilibre délicat entre le Grand Duc d'Europe<sup>3</sup> et les activités humaines.

#### Situation initiale

Situation tout à fait remarquable, le Grand-Duc d'Europe est venu s'installer très près d'une paroi où l'on pratique l'escalade et le dry tooling, en plein milieu de nombreuses activités humaines. Son lieu de reproduction est en effet entouré d'activités préexistantes telles qu'exploitations forestières et pastorales, sentiers de randonnée, vols en parapente et en avion de tourisme, cueillette de champignons, abris sous roches utilisés par des nostalgiques de la préhistoire et de nombreuses parois rocheuses et arêtes magiques sur lesquelles du bloc, des voies courtes et des voies de plusieurs longueurs sont pratiquées pour le bonheur de plusieurs générations déjà depuis les années 1950.

Comment cela est-il possible pour cette espèce extrêmement sensible aux dérangements? En quoi cela concerne-t-il les grimpeurs? La présence du Grand-Duc exclut-elle toute activité humaine? Quelles sont les distances de sécurité? La sensibilité du Grand-Duc fluctue-t-elle dans le temps? La stratégie de protection évolue-t-elle au fil des ans? Faut-il interdire l'escalade? Des mesures sont-elles aussi prises pour les autres activités?

De nombreuses questions se posent et l'association de promotion de l'escalade Plan Vertical<sup>4</sup> s'est mobilisée pour réunir tous les interlocuteurs concernés. Dans le cas présent, deux mesures sont prises pour construire à plusieurs l'équilibre entre la précieuse présence du Grand-Duc et des activités humaines responsables.

---

Plan Vertical

Depuis 2009, l'association PlanVertical soutient l'escalade et la nature. Ses activités principales sont le rééquipement et la médiation.

Plan Vertical milite pour le cas par cas. Aucune mesure générale ne permettant de prendre en compte la très grande diversité des situations.

[www.planvertical.ch](http://www.planvertical.ch)

---

## Chronologie

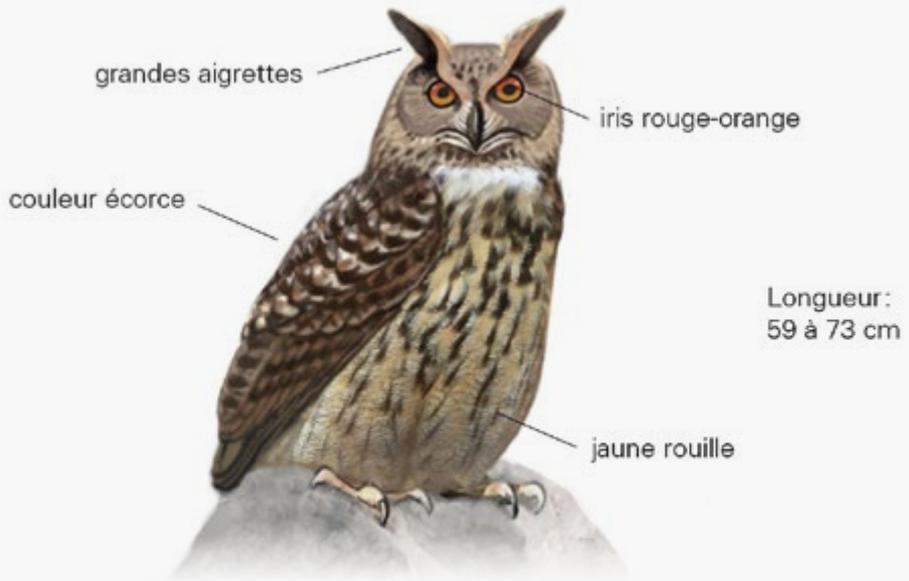
- 1950 Une communauté de grimpeurs locaux tout à fait extraordinaire fait son nid dans les environs immédiats et signe peu à peu d'incroyables pages d'escalade. Les techniques, l'engagement, l'assurance, l'équipement la prise en compte de l'environnement se sont adaptés en permanence parfois très en avant-garde des évolutions de la société.
- 2005 Une nouvelle paroi est utilisée pour de très belles voies puis pour du drytolling dès 2008. Aujourd'hui, il s'agit d'un site d'importance nationale principalement pour cette 2<sup>e</sup> activité.
- 2014 Installation durable du Grand Duc d'Europe très près de la «paroi 2005». Cette espèce extrêmement sensible aux perturbations humaines s'est maintenue à cet emplacement depuis ce moment. Voir l'encart à droite ou le portrait d'espèce au milieu de la brochure.
- 2014 Mise en place d'une cellule de soutien sous l'impulsion de Plan Vertical. Cette cellule a pu compter sur le soutien de l'inspection des forêts (inspecteur et garde-forestiers) de la DGE-BIODIV<sup>5</sup> (biologiste de région et surveillant permanent de la faune), de la commune qui est la propriétaire des lieux et d'un représentant de l'agriculture (le municipal en charge de l'agriculture et de l'entretien des espaces extérieurs), d'un représentant de Vaud-Rando, des ornithologues locaux et de représentants des grimpeurs (équipeurs, utilisateurs et guides).
- Plan Vertical fonctionne comme médiateur et permet à chacun d'être entendu ou ... représenté dans le cas du Grand-Duc! Au sein de la cellule de soutien, la démarche se déroule en cinq étapes. Exposé des besoins de chacun, identification des superpositions d'intérêts, proposition de mesures, décisions prises par le canton sur la base des propositions et réexamen annuel de la situation.
- 2015 La DGE-BIODIV<sup>5</sup> a décidé et pris en charge la réalisation de deux mesures concernant l'escalade: la tenue annuelle de la cellule de soutien ainsi qu'une fenêtre temporelle du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre où l'escalade est autorisée.

## Bilan

Les autorités du canton de Vaud se sont montrées remarquablement ouvertes à la discussion. Alors que le très haut statut de protection<sup>6</sup> de cette espèce légitimerait sans aucun problème une interdiction totale des activités de loisir et permettrait un classement rapide du cas, la DGE-BIODIV<sup>5</sup> a soutenu la médiation (initiée par PlanVertical) et accepte le processus jamais terminé de la recherche d'équilibre entre des activités humaines et la présence du Grand-Duc qui peuvent évidemment fluctuer dans le temps. Il est probable que l'attitude proactive et responsable des grimpeurs y est pour quelque chose ... !

Dans le cas de cette paroi du Jura vaudois, la coordination avec de nombreux autres acteurs est indispensable.

Auteur: Bertrand Gentizon (Guide, accompagnateur, biologiste)



### Le Grand Duc d'Europe

Cette espèce sédentaire est incroyablement discrète. Pour l'auditeur extrêmement attentif, elle se manifeste par des appels sonores qui passent normalement inaperçus. Il s'agit de chants très doux quelques minutes durant certains crépuscules de la période pré-nuptiale puis de faibles cris, certaines fins d'après-midis, alors que les jeunes indignés expriment leur courroux de devoir tant attendre leur repas. Pour l'observateur, l'espèce est extraordinairement mimétique. De plus, elle ne construit pas de nid et la femelle s'installe pour la nidification en des lieux invisibles depuis le sol. Elle ne bouge plus de cet endroit, depuis la ponte du premier œuf jusqu'à ce que le dernier jeune soit thermiquement

autonome, c'est à dire durant environ deux mois. Pendant cette période, cette femelle demeure dans un état de très grande vigilance et remarque toute activité inhabituelle à l'ouïe et par la vue à plus de 300m. Jusqu'au dernier moment, elle supporte des intrus sans bouger. Mais si ce qu'elle considère comme une menace s'approchait trop, elle disparaît tout à coup comme par magie, s'envolant furtivement dans un silence absolu, la plupart du temps à l'insu de l'importun et se perche à peu de distance, toujours invisible. Dès le crépuscule, elle s'empresse de revenir couvrir. Mais la plupart du temps, les œufs ou les jeunes se seront trop refroidis et la femelle retrouve sa progéniture morte.

<sup>1</sup> «Superposition d'intérêts» est utilisé à la place de «conflit»

<sup>2</sup> Le lieu précis n'est pas dévoilé pour mieux protéger le Grand Duc

<sup>3</sup> Se référer au portrait du Grand-Duc dans les fiches espèces

<sup>4</sup> <http://www.planvertical.ch>

<sup>5</sup> DGE-BIODIV: division biodiversité de la direction générale de l'environnement du canton de Vaud

<sup>6</sup> Sur la liste rouge des espèces menacées en Suisse, le Grand-Duc d'Europe a le statut «EN» c'est à dire «en danger d'extinction»

## Exemple du cas de la Falkenfluh, Jura bâlois (BL)

### Restrictions d'escalade suite à l'inscription du site à l'inventaire des objets naturels protégés (réserve naturelle)

#### Situation initiale

La Falkenfluh est une falaise phare du Jura bâlois pour l'escalade. On y grimpe depuis le début du 20e siècle déjà et de façon intensive depuis les années 1980. Dans le cadre d'un accord avec le canton de Bâle-Campagne (BL), tous les sites de grimpe du canton ont été inspectés et les besoins des différents groupes d'intérêts (grimpeurs, protection de la nature, propriétaires, forêt) ont été entendus. Dans le cas de la Falkenfluh, la commune de Duggingen, en tant que propriétaire du site, a émis le souhait de restrictions concernant l'escalade.

#### Chronologie des faits

- 
- 1995 L'inventaire des rochers et le concept de protection de l'IG Klettern, du CAS et des cantons BL et SO ont mis en évidence une grande diversité d'espèces. Pour la première fois, un zonage des secteurs d'escalade est envisagé à la Falkenfluh; une restriction de l'escalade n'est cependant pas du tout un sujet de discussion à ce moment-là.
- 
- 2002 Des représentantes et des représentants de la protection de la nature veulent faire de la Falkenfluh une réserve naturelle cantonale. L'institut de protection de la nature, du paysage et de l'environnement de l'université de Bâle (NLU) est chargé par le canton de BL d'une investigation dans les secteurs «Falkenspitz» et «Amboss» et demande, à l'issue de cette dernière, des restrictions pour l'escalade.
- 
- 2004 Les associations de grimpeurs expriment de vives critiques à l'encontre du rapport d'investigation. Elles remettent en question sa qualité notamment en raison de méthodes d'investigation discutables et d'un manque de transparence scientifique.
- 
- 2008 Une deuxième investigation est conduite aux frais du canton. Elle est commanditée pour deux raisons: d'une part, comme approfondissement du rapport de 2002 et, d'autre part, en raison de la volonté du canton d'inscrire le site à l'inventaire des objets naturels protégés à l'horizon 2010. Elle aboutit à la même recommandation, c.-à-d. une interdiction totale de l'escalade pour les secteurs susmentionnés.
- 
- 2009 Des négociations entre le canton de BL, la bourgeoisie de Duggingen et l'IG Klettern ont lieu. Tandis que la commune et le canton invoquent les affirmations du NLU, les grimpeurs ne considèrent pas la fermeture du site comme une solution appropriée et menacent de procédures juridiques en cas d'interdiction généralisée.
- 
- 2010 Les parties prenantes à la négociation aboutissent à un compromis: deux secteurs (Hutzme et Langer Mann) et quelques voies dans les secteurs Falkenspitz/Amboss et Falkenpfeiler seront interdits, les autres secteurs restant ouverts à l'escalade. De plus, un concept d'évaluation des effets de la fermeture d'une partie du site est élaboré par le canton et l'IG Klettern.
- 
- 2011 La Falkenfluh est inscrite à l'inventaire des objets naturels protégés du canton BL en tant qu'objet d'importance régionale.
-



- 
- 2013 Un bureau d'écologie est mandaté par le canton pour élaborer un concept d'évaluation des effets des mesures de protection. Un concept de signalisation est exigé des associations de grimpeurs (indication des voies ouvertes et fermées). La réalisation commence en 2014 (→ [image p. 44](#)).
- 
- 2014 Le concept présenté pour l'évaluation des effets est critiqué par les associations de grimpeurs surtout en raison de la méthode. Tous s'accordent néanmoins sur la nécessité d'une pré-étude pour définir le nombre d'espèces à considérer et un jeu d'indices environnementaux, et éclaircir ainsi si des données scientifiquement robustes pourront être récoltées pour ces espèces et ces indicateurs sur les surfaces concernées. En raison des expériences faites, il est décidé à l'automne 2014 que l'évaluation se ferait selon le concept qui avait été défini préalablement.
- 

### Bilan

L'IG Klettern est prête à prendre des mesures pour protéger la flore et la faune, là où celles-ci sont réellement menacées. Les interdictions d'escalade massives qui concernent des secteurs entiers ne sont cependant pas compréhensibles pour beaucoup de grimpeuses et de grimpeurs. A l'heure actuelle, les données et méthodes scientifiques utilisées dans ce cas sont encore remises en question par les grimpeurs. L'IG Klettern insiste sur une évaluation des effets de la fermeture partielle. Cette évaluation, commencée en 2014, devrait montrer dans quelle mesure les interdictions dans les différents secteurs ont des effets positifs sur la faune et la flore. L'IG s'est engagée à marquer sur place les voies et les secteurs désormais interdits. Ce concept de marquage (→ [image p. 44](#)) est appliqué dans le Jura bâlois, mais pourrait s'étendre au reste de la Suisse. Le cas de la Falkenfluh montre malheureusement aussi à quel point la communication peut être difficile entre différents groupes d'intérêts et à quel point il est chronophage et coûteux d'appliquer des concepts d'escalade ou de protection.

## Exemple du cas de Magic Wood, Val Ferrera (GR)

### Conflits en raison d'un problème massif de déchets

#### Situation initiale

Le site de bloc de Magic Wood dans le Val Ferrera est devenu, en moins de quinze ans, un site très fréquenté et jouissant d'une réputation internationale en raison de la diversité unique de ses blocs. Sa popularité a conduit à une forte hausse de la fréquentation au camping sans que des adaptations des infrastructures de collecte des déchets et des sanitaires n'aient eu lieu. Le comportement inapproprié d'une minorité a vite conduit à un dérapage de la situation.

#### Chronologie des faits

- 1995 Des adeptes de bloc ouvrent le nouveau site; les rochers sont nettoyés, le sous-bois est défriché et des chemins d'accès sont créés. Peu de temps après, la commune limite l'escalade de bloc à des zones spécifiques.
- 2008 Un règlement d'utilisation, basé sur la loi sur la forêt et le règlement communal, est édicté. Il comprend des dispositions concernant la prévention des accidents, l'hygiène et l'ordre. Il y est indiqué qu'aucun nouveau bloc ne peut être dénudé, que les arbres ne peuvent être endommagés et que l'escalade de bloc est interdite dans la forêt avoisinante. Le gibier et les plantes devraient ainsi être ménagés.
- 2009 La popularité du site et le nombre de visiteurs croissent, ce qui conduit à une augmentation des déchets, surtout dans la zone du camping tout proche. Le preneur de bail du camping à ce moment-là est Bodhi Climbing. Grâce à une multiplication des contrôles et à la sensibilisation du milieu de la grimpe, le problème des déchets peut être atténué.
- 2010 Le premier «Clean-Up-Day» a lieu. Cinquante volontaires collectent des déchets tels que ferraille ou barils rouillés, mais aussi une quantité considérable d'excréments et de papier toilette, surtout autour du camping. Plus de 2 m<sup>3</sup> de déchets sont ainsi ramassés.
- 2011 – Le nombre de visiteurs se stabilise à env. 15000 personnes par saison. Le milieu de la grimpe est sensibilisé et se comporte avec égards, évitant ainsi de nouveaux gros problèmes. Le système de sentiers «Alter Walsertweg» optimise les approches. De nombreux accès sauvages peuvent se régénérer et la végétation repousse. Le nombre de campeurs sauvages se réduit drastiquement. Le nombre important d'adeptes de bloc qui se rend sur le site en voiture conduit cependant à un problème de parage.
- 2012
- 2013 La situation se tend lors du pic de la saison en juillet/août. La ruée sur les w.-c. mobiles conduit à un encombrement, poussant de nombreuses personnes à se rabattre sur la forêt. Les restes de nourriture et les déchets attirent des renards qui dispersent encore plus ces déchets. Un nouveau «Clean-Up-Day» pacifie la situation et la forêt ainsi que le camping retrouvent leur propreté.



© Thomas Saluz

---

2014 Des w.-c. et des douches sont installés au camping, de même que des lavabos pour la vaisselle et l'eau potable. Les zones piétinées sont reverdiées et les sentiers inutiles sont fermés. L'IG Magic Wood est créée. Elle devrait préserver le site de bloc de façon durable et servir d'interlocuteur à la commune.

---

### Bilan

Le cas de Magic Wood montre les effets secondaires de l'escalade et d'un nombre élevé de visiteurs. Dès le début, des zones de bloc ont été définies clairement et respectées. L'escalade de bloc en tant que telle n'est pas entrée en conflit avec la protection de la nature. Mais le manque d'infrastructures et certains comportements inappropriés ont conduit à une escalade de la situation autour du camping. L'important engagement du propriétaire du camping (Clean-Up-Day et création de l'IG Magic Wood) apportera, on l'espère, une solution à long terme.

→ [ig-magicwood.org](http://ig-magicwood.org)

## Dialogue et compromis

Le dialogue avec les propriétaires fonciers, les autorités et les autres utilisateurs exige du doigté, que ce soit au sujet de l'ouverture de nouveaux secteurs ou au sujet d'interdictions d'escalade dans des secteurs existants. Il est important que les parties prenantes ne campent pas sur leurs positions et qu'elles prennent en compte les intérêts des autres afin d'instaurer une compréhension mutuelle. Rendre l'escalade plus compréhensible aux autres acteurs en leur montrant du matériel tel que des photos, des spits, des dégaines ou des cordes peut aider. Les nombreuses facettes positives de la grimpe (p. ex. le dépassement de peurs, l'encouragement à la fiabilité, le développement de la personnalité, le travail bénévole, les expériences en pleine nature et le lien avec cette dernière) peuvent bien entendu être mises en avant.

A l'inverse, les grimpeuses et les grimpeurs doivent à tout prix prendre au sérieux, reconnaître et comprendre les intérêts et les préoccupations des autres parties. Il peut s'agir de questions de responsabilité, de ruée de visiteurs avec effets secondaires tels que déchets ou problèmes de parcage sauvage, de lieux de nidification ou aussi des besoins de l'agriculture ou de la chasse. Une compréhension mutuelle est la base pour que les personnes impliquées puissent et veuillent amener des solutions constructives. Parfois, seule l'intervention d'une personne externe et neutre permet d'abaisser les résistances en place. Une fois qu'une solution commune a été trouvée, il s'agit bien évidemment de s'y tenir. Un échange régulier, afin de consolider un rapport de confiance sur le long terme, peut être opportun.

# SITUATION JURIDIQUE

## CE DONT NOUS AVONS LE DROIT

-----

Il n'existe, pour le moment, que peu de lois qui déterminent la pratique de l'escalade et l'équipement de nouvelles voies en Suisse. Afin que ceci reste le cas, le milieu de la grimpe doit adopter une pratique réfléchie et aussi exemplaire que possible. Il y a donc quelques règles sur la protection de la nature, l'équipement et les questions de responsabilité à prendre en compte.

### Bases légales

Afin que des buts autres que la pratique d'activités de loisir, comme la protection de la nature et de l'environnement, puissent être atteints, la grimpe peut être soumise à des restrictions dans certaines situations. Nous vous présentons ici un aperçu des principales bases légales. D'autres prescriptions du droit de l'aménagement du territoire, de la construction ou de l'environnement peuvent également jouer un rôle. [Plus d'informations](#) → «Bibliographie», page 61.

Les grimpeuses et les grimpeurs peuvent s'appuyer sur le droit général d'accès à la forêt, aux pâturages et aux surfaces improductives, ce qui implique un droit d'accès fondamental aux rochers, pour autant qu'aucun dommage appréciable ne soit causé.

#### [Code civil suisse, Art. 699](#)

- 1 Chacun a libre accès aux forêts et pâturages d'autrui et peut s'approprier baies, champignons et autres menus fruits sauvages, conformément à l'usage local, à moins que l'autorité compétente n'ait édicté, dans l'intérêt des cultures, des défenses spéciales limitées à certains fonds.

#### [Loi fédérale sur les forêts, Art. 14](#)

- 1 Les cantons veillent à ce que les forêts soient accessibles au public.
- 2 Si la conservation des forêts ou un autre intérêt public l'exigent, par exemple la protection des plantes ou d'animaux sauvages, les cantons doivent:
  - a. limiter l'accès à certaines zones forestières;
  - b. soumettre à autorisation l'organisation de grandes manifestations en forêt.

Le droit de libre accès peut être restreint par les cantons, lorsqu'une menace fondée pèse sur la faune ou la flore. Des restrictions peuvent aussi être définies préventivement, p.ex. pour des rochers qui ne n'ont pas été escaladés jusqu'alors. Les cantons ont également la possibilité de définir des zones de protection, comme des zones de tranquillité ou des réserves naturelles, et d'en déterminer les mesures de protection, afin de remplir ces tâches de protection → «Zones de protection: où la nature a la priorité», page 29. L'accès peut donc être restreint dans le temps et dans l'espace. La Confédération et les cantons s'engagent à la protection

d'espèces menacées d'extinction, de biotopes, de mammifères et d'oiseaux sauvages. La protection de paysages et d'espaces de loisirs pour les êtres humains proches de l'état naturel doit aussi être garantie.

[Constitution fédérale, Art 77; Forêt](#)

- 1 La Confédération veille à ce que les forêts puissent remplir leurs fonctions protectrice, économique et sociale.

[Constitution fédérale, Art 78; Protection de la nature et du patrimoine](#)

- 4 Elle légifère sur la protection de la faune et de la flore et sur le maintien de leur milieu naturel dans sa diversité. Elle protège les espèces menacées d'extinction.
- 5 Les marais et les sites marécageux d'une beauté particulière qui présentent un intérêt national sont protégés. Il est interdit d'y aménager des installations ou d'en modifier le terrain. Font exception les installations qui servent à la protection de ces espaces ou à la poursuite de leur exploitation à des fins agricoles.

[Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, Art 3](#)

- 1 Les autorités chargées de l'aménagement du territoire tiennent compte des principes suivants.
- 2 Le paysage doit être préservé. Il convient notamment:
  - d) de conserver les sites naturels et les territoires servant au délassement;
  - e) de maintenir la forêt dans ses diverses fonctions.

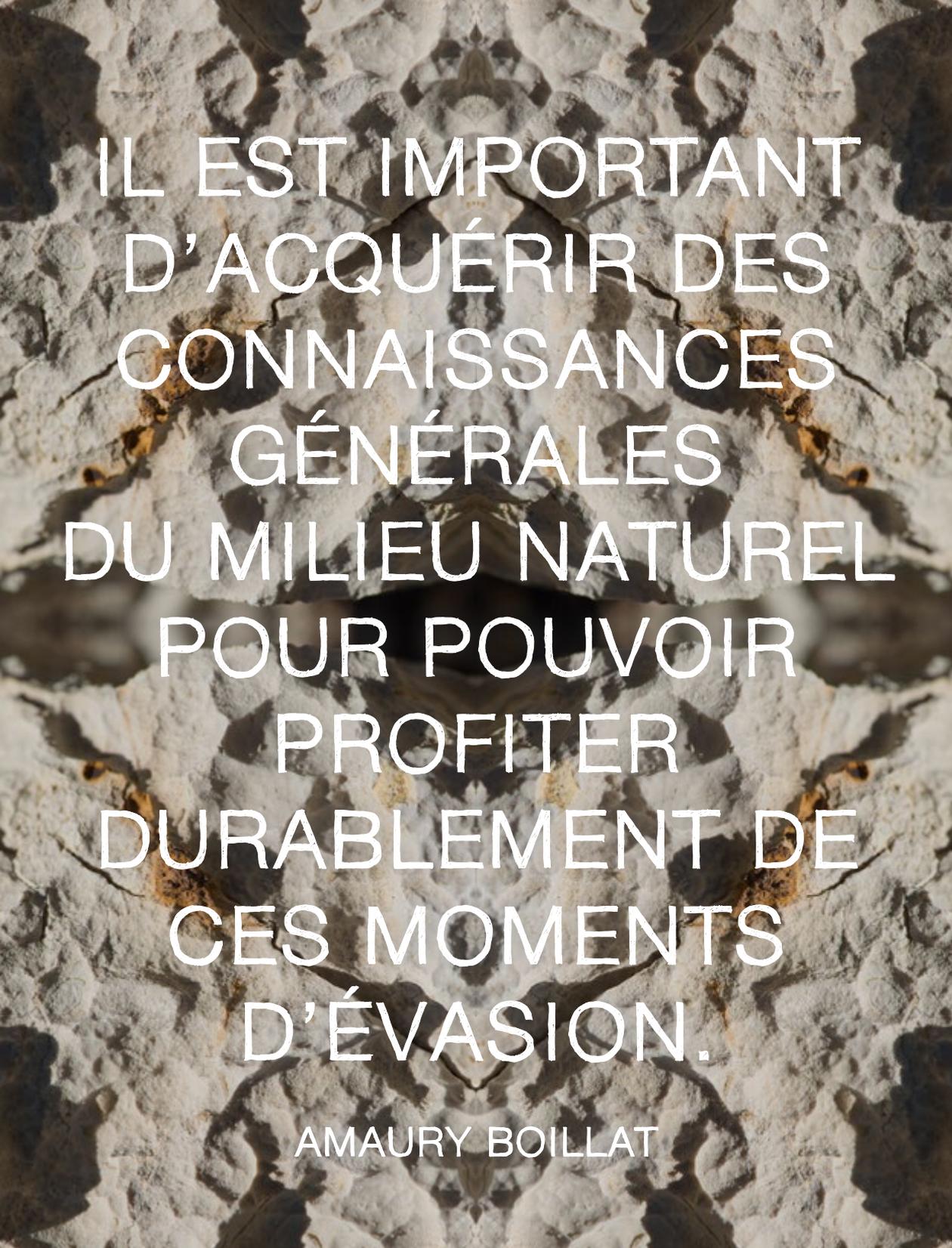
[Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage, Art. 18](#)

- 1 La disparition d'espèces animales et végétales indigènes doit être prévenue par le maintien d'un espace vital suffisamment étendu (biotopes), ainsi que par d'autres mesures appropriées. Lors de l'application de ces mesures, il sera tenu compte des intérêts dignes de protection de l'agriculture et de la sylviculture.
- 1<sup>bis</sup> Il y a lieu de protéger tout particulièrement les rives, les roselières et les marais, les associations végétales forestières rares, les haies, les bosquets, les pelouses sèches et autres milieux qui jouent un rôle dans l'équilibre naturel ou présentent des conditions particulièrement favorables pour les biocénoses.

[Ordonnance sur la chasse, Art. 4<sup>ter1</sup> Zones de tranquillité pour la faune sauvage](#)

- 1 Si la protection suffisante des mammifères et oiseaux sauvages contre les dérangements dus aux activités de loisirs et au tourisme l'exige, les cantons peuvent désigner des zones de tranquillité pour la faune sauvage ainsi que les chemins et itinéraires qu'il est autorisé d'y emprunter.
- 4 L'Office fédéral de la topographie indique les zones de tranquillité pour la faune sauvage ainsi que les itinéraires autorisés sur les cartes nationales avec activités sportives de neige.

Les différentes lois cantonales sur la chasse réglementent aussi l'obligation de tenir les chiens en laisse en forêt, en bordure de forêt et sur les chemins. Cette obligation se concentre en général sur les périodes de couvaison et de mise bas de début avril à fin juillet. Ces directives sont à respecter également lorsque l'on est accompagné d'un chien pour grimper.



IL EST IMPORTANT  
D'ACQUÉRIR DES  
CONNAISSANCES  
GÉNÉRALES  
DU MILIEU NATUREL  
POUR POUVOIR  
PROFITER  
DURABLEMENT DE  
CES MOMENTS  
D'ÉVASION.

AMAURY BOILLAT

## Équipement et caractère d'ouvrage des voies d'escalade

La question de savoir si l'équipement de voies d'escalade est soumis à une demande d'autorisation refait surface régulièrement. Cette question est étroitement liée à la question de savoir si une voie d'escalade présente le caractère d'un ouvrage, c'est-à-dire si elle est réputée être une construction ou une installation au sens de la législation en matière d'aménagement du territoire. Les avis divergent à ce sujet.

Si les voies d'escalade étaient qualifiées de constructions ou d'installations, cela aurait des conséquences. Pour les constructions et les installations hors de la zone à bâtir, il faut en effet obtenir une dérogation en règle générale. En forêt, les petites constructions et installations non forestières sont aussi soumises à autorisation.

### Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, Art. 24

En dérogation à l'art. 22, al. 2, let. a, des autorisations peuvent être délivrées pour de nouvelles constructions ou installations ou pour tout changement d'affectation si:

- a) l'implantation de ces constructions ou installations hors de la zone à bâtir est imposée par leur destination;
- b) aucun intérêt prépondérant ne s'y oppose.

Les associations de sport de montagne et les grimpeurs défendent un point de vue clair: les voies d'escalade, qui consistent en une série de points isolés et de relais, ne sont pas des ouvrages ou des constructions et ne sont donc pas soumises à l'obligation d'autorisation de construire générale, contrairement aux via ferrata, qui sont des installations continues. La nécessité d'une autorisation de construire pour de nouveaux équipements pourrait être tout au plus approuvée dans le cas de l'équipement de tout un nouveau jardin d'escalade, facile d'accès, qui causerait une forte intensification de l'utilisation du site. L'élément déterminant est de savoir si, avec des voies de ce genre, des conséquences considérables sur le territoire et l'environnement sont à attendre, ce qui pourrait rendre nécessaire un examen préalable dans le cadre d'une procédure d'autorisation.

### Ordonnance sur la protection de la nature et du paysage, Art 14

- 6 Une atteinte d'ordre technique qui peut entraîner la détérioration de biotopes dignes de protection ne peut être autorisée que si elle s'impose à l'endroit prévu et qu'elle correspond à un intérêt prépondérant [...].

Important à savoir également: une obligation d'autorisation de construction pour des voies d'escalade impliquerait une obligation de surveillance, par la police des constructions, de la part des communes avec de potentielles conséquences en matière de responsabilités. Si la protection de la nature l'exige, il vaut donc mieux régler l'utilisation du rocher (avec d'éventuelles restrictions temporelles et sectorielles) dans le cadre d'ordonnances de protection ou

de conventions avec les grimpeurs plutôt que de statuer sur les voies. Nous conseillons de se renseigner sur les lois existantes et les pratiques locales avant toute ouverture de voie et de prendre contact avec le milieu de la grimpe local. → «Egard et respect: ce que nous pouvons faire», Rééquipement et ouverture, page 47.

### Questions de responsabilité – Principe de la responsabilité individuelle!

L'utilisation de voies d'escalade existantes (contrôle des points et des relais) est, fondamentalement, du ressort de la responsabilité individuelle du grimpeur. Les ouvriers, les rééquipeurs ou les propriétaires fonciers (sur la propriété desquels des voies d'escalade ont été équipées) ne peuvent, en principe, pas être tenus responsables. Même si l'on prêtait aux voies un caractère d'ouvrage et que l'art. 58 du droit des obligations faisait alors foi, l'effort pour contrôler régulièrement la sécurité technique de toutes les voies serait pour les ouvriers, les rééquipeurs et les propriétaires disproportionné et donc pas exigible.

#### Droit des obligations, Art. 58

- 1 Le propriétaire d'un bâtiment ou de tout autre ouvrage répond du dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien.

Cependant: en cas de manquement évident par négligence au devoir de diligence qui peut être attendu, la responsabilité d'un ouvrier ou d'un rééquipeur ne peut pas être totalement exclue. Or une jurisprudence en la matière n'existe pas pour le moment. Les jardins d'escalade payants constituent une exception. Dans ce cas, un contrôle périodique (en général une fois par an et, en cas d'annonce de défaut, immédiatement) et une garantie de la sécurité technique de toutes les voies, tout comme leur entretien, peuvent être exigés des exploitants. Les devoirs de diligence en cas d'offre de formations commerciales sont réglementés depuis janvier 2014 par la loi fédérale sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque ainsi que par l'ordonnance sur les activités à risque.

#### Loi fédérale sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque

- 1 La présente loi s'applique aux activités à risque proposées à titre professionnel dans des sites montagneux ou rocheux et dans des zones de cours d'eau répondant aux caractéristiques suivantes:
  - a) ils présentent soit des risques de chute ou de glissade soit des risques importants de crues, de chutes de pierre, de chutes de glace ou d'avalanches;
  - b) la pratique de l'activité exige des connaissances ou des mesures de sécurité particulières.
- 2 Sont soumis à la présente loi:
  - a) l'activité de guide de montagne;
  - b) l'activité de professeur de sport de neige exercée hors du domaine de responsabilité des exploitants de remontées mécaniques;
  - c) le canyoning;
  - d) le rafting et les descentes en eaux vives;
  - e) le saut à l'élastique.



LE RESPECT  
NÉCESSAIRE POUR  
TOUT CE QUI LES  
ENTOURE MANQUE  
CHEZ UN POUR CENT  
DES GRIMPEURS.

THOMAS SALUZ

## ZONES DE PROTECTION

### OÙ LA NATURE A LA PRIORITÉ

---

La Confédération, les cantons et les communes veillent au maintien de paysages de valeur, d'habitats et d'espèces animales et végétales en définissant des zones de protection. Selon le type de zone, différents buts sont recherchés et différentes prescriptions de protection, qui peuvent aussi concerner l'escalade, sont appliquées.

En plus des zones de protection de droit public, il existe également des zones protégées dans des propriétés privées, comme, par exemple, celles de Pro Natura. Certaines prescriptions de protection concernent l'escalade, soit explicitement (c'est-à-dire que l'escalade est réglementée concrètement) soit implicitement (p. ex. en cas d'interdiction d'accès). Des règles concernant l'escalade peuvent aussi être trouvées hors de zones de protection, p. ex. en cas d'accords à l'amiable.

#### L'aperçu suivant présente quelques-unes des zones de protection les plus importantes en Suisse.

---

**Objets IFP**  
(inventaire fédéral  
des paysages, sites et  
monuments naturels)

**But** Maintien de l'intégrité de paysages uniques.

**Restrictions** Les infrastructures à incidence spatiale (p. ex. pour le tourisme ou la production d'énergie) ne sont possibles qu'en cas d'intérêts nationaux prépondérants.

**Escalade** Aucune restriction.

**Exemples** Plateau du Gempen (BL), Creux du Van (NE), Pilatus (LU, OW), Dent Blanche-Cervin-Mont Rose (VS).

---

**Parc National Suisse**

**But** Evolution libre de la nature (zone centrale).

**Restrictions** La zone est protégée par une loi nationale propre avec des interdictions comme la création d'infrastructures, l'aviation, l'utilisation de véhicules, la chasse et la pêche ou encore la récolte d'objets naturels.

**Escalade** Les déplacements hors des sentiers et des chemins définis sont interdits. L'escalade est uniquement autorisée là où c'est indiqué explicitement.

**Exemples** Le Parc National Suisse existe depuis plus de cent ans en Basse-Engadine avec un statut de protection très élevé (réserve).

Informations supplémentaires: Les populations locales ont majoritairement voté contre deux projets visant la création des parcs de la catégorie «nouveau parc national» (parc Adula et Locarnese). Il n’y aurait eu de restrictions au libre accès que dans les zones centrales.

Parcs naturels régionaux

**But** Les régions rurales qui se caractérisent par une grande richesse naturelle, paysagère et culturelle devraient être préservées et favorisées, mais aussi utilisées pour un développement durable de la région (p. ex. tourisme doux).

**Restrictions** Pas de restriction directe de l’escalade puisque ce ne sont pas des zones de protection au sens strict.

**Exemples** Chasseral (BE, NE), Binntal (VS), Ela (GR).

Parcs naturels périurbains

**But** Offrir à la faune et à la flore indigènes ainsi qu’aux visiteurs des milieux naturels intacts dans des territoires proches de l’état naturel et situés à proximité d’une région fortement urbanisée.

**Restrictions** Obligation stricte de rester sur les chemins existants dans la zone centrale.

**Escalade** Obligation stricte de rester sur les chemins existants dans la zone centrale.

**Exemples** Il existe un seul parc de ce type (Wildnispark Zürich Sihl) jusqu’à présent (2020).

Districts francs fédéraux  
(Zones de protection de la faune)

**But** Protection et préservation des mammifères et oiseaux sauvages (et de leurs habitats) ainsi que maintien d’effectifs sains des espèces chassables.

**Restrictions** Les interdictions en sus de la chasse sont, p. ex., le ski hors des pistes, des itinéraires autorisés et des pistes de ski de fond et le camping sauvage. Les événements sportifs (groupes avec plus de 12 participants par guide pour les sports de montagne) requièrent une autorisation.

**Escalade** Pas de restriction explicite, mais la grimpe peut aussi être réglementée dans le cadre de plans de gestion.

**Exemples** Kiental (BE), Kärpf (GL), Noirmont (VD).

---

### Zones de tranquillité

**But** Protection des mammifères et des oiseaux sauvages de perturbations liées aux activités de loisir et au tourisme.

**Restrictions** Ne s'appliquent qu'en hiver la plupart du temps. Selon les prescriptions, une interdiction d'accès, une obligation de rester sur des chemins ou itinéraires spécifiques ou encore une interdiction des sports de neige peuvent s'appliquer pendant la période de protection.

**Escalade** Les prescriptions affectent la plupart du temps l'escalade également (p. ex. interdiction d'accès).

**Exemples** [zones-de-tranquillite.ch](https://www.zones-de-tranquillite.ch).

---

### Réserves forestières

**But** Soit permettre l'évolution naturelle de la forêt (réserves forestières naturelles), soit revaloriser des habitats de haute valeur écologique et promouvoir les espèces menacées au travers d'interventions ciblées (réserves forestières spéciales).

**Restrictions** Concernent avant tout l'exploitation forestière et la réalisation de constructions et d'installations.

**Escalade** Pas de restrictions explicites.

**Exemples** Allschwilerwald (BL, réserve forestière spéciale pour favoriser le chêne), Amden (SG, réserve forestière spéciale pour favoriser le Grand Tétrás), Creux-du-Van (VD, NE).

---

### Zones de protection (cantonale, communale)

**But** Divers. Visent en général le maintien de la diversité d'écosystèmes et la promotion d'espèces rares et menacées.

**Restrictions** Très différentes selon le but de protection. Souvent les constructions, les altérations de la nature en général, la récolte d'objets naturels, l'allumage de feux et le camping sauvage sont interdits. Dans les zones humides, une obligation de rester sur les sentiers s'applique aussi souvent. Les zones de protection et leurs prescriptions sont normalement bien affichées sur place.

**Escalade** Dans quelques rares zones de protection comprenant des rochers, l'escalade est explicitement réglementée et limitée p. ex. aux secteurs existants ou à certaines périodes.

**Exemples** Falkenfluh (BL), Lindental (BE), Tourbière des Ponts-de-Martel (NE).

---

# La responsabilité individuelle plutôt que des interdictions

Les mesures suivantes peuvent aider à rendre les interdictions d'escalade caduques et à minimiser l'ingérence des autorités:

- Equiper les voies de moulinettes pour ménager la flore des zones sommitales.
- Canaliser les grimpeurs dans les sites d'escalade existants en créant et en entretenant des sentiers d'accès (souvent réalisés par des sections du CAS ou des associations de grimpeurs).
- Sensibiliser les grimpeurs à des règles de comportement.
- Discuter avec les habitants et les propriétaires et trouver des solutions ensemble, particulièrement pour les ouvertures de nouveaux sites.
- Fermer à la grimpe les voies dans lesquelles des oiseaux nichent de façon sélective et saisonnière (p. ex. en collaboration avec la Station ornithologique suisse).
- Renoncer à équiper des rochers peu intéressants pour la grimpe ou très importants d'un point de vue de la protection de la nature.
- Nettoyer uniquement ce qui est vraiment nécessaire sur le rocher. L'arrachage de plantes protégées ou menacées est exclu!

# L'environnement rocheux

Quels animaux vivent dans les milieux rocheux?

Nous voulons te rendre attentif à la diversité et à la beauté, mais aussi à la fragilité de la nature avec quelques portraits d'espèces. On trouve ces espèces majoritairement sur les sites d'escalade du Jura. Lorsque tu grimpes, tu évolues dans leur habitat. C'est pourquoi tu trouveras dans chaque portrait des recommandations sur les comportements à adopter lors de la pratique de ton sport et sur le niveau de menace subi par les espèces.

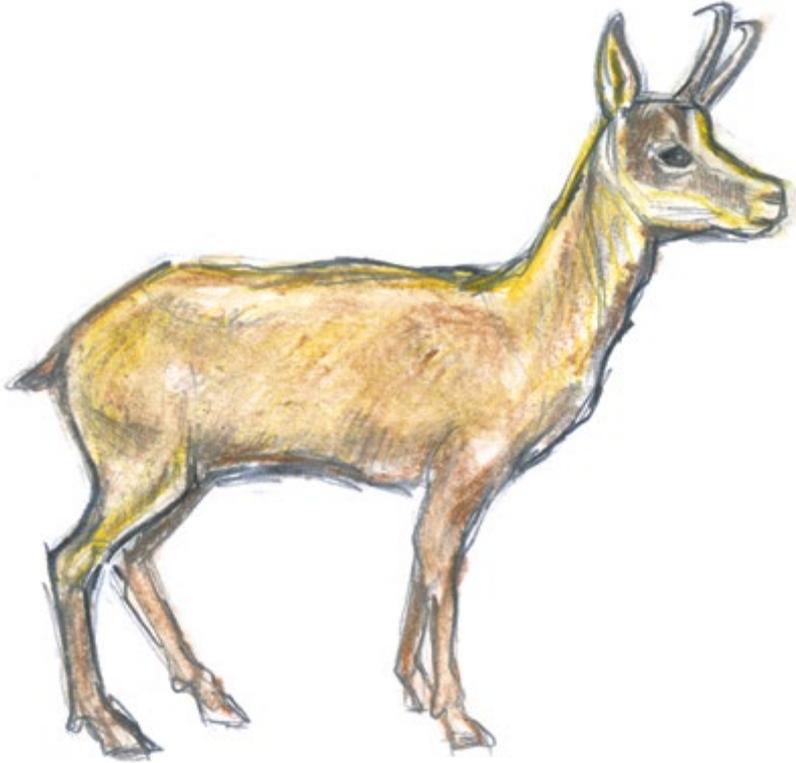
Le degré de menace pour les animaux, les plantes, les champignons et les lichens est catégorisé dans la liste rouge. Cette liste n'indique cependant pas les raisons de la menace ni l'abondance de l'espèce à l'étranger.

Les causes prépondérantes du recul de la biodiversité en Suisse sont l'invasion du paysage par le tissu urbain, le morcellement des milieux naturels, l'agriculture intensive, les atteintes aux régimes hydriques, l'évolution de l'exploitation forestière et les changements climatiques.

En raison de l'étendue restreinte des surfaces rocheuses qui sont utilisées pour l'escalade, l'impact de ce sport reste limité. Cela ne doit cependant en aucun cas nous dispenser de protéger les habitats que constituent les environnements rocheux.

# Chamois

Rupicapra rupicapra



Taille	Hauteur au garrot: 70 à 90 cm
Comportement	Accouplement: octobre à décembre; allaitement: mai à novembre.
Régime alimentaire	Herbes, graminées, parties vertes des arbustes, des buissons et des arbres. Boit peu.
Habitat	Les chamois sont parfaitement adaptés aux environnements rocheux, qui leur fournissent un lieu de repli et les protègent d'une trop forte concurrence dans la recherche de nourriture.
Particularités	Peuvent causer des chutes de pierres, surtout si on les effraie. Des touffes d'herbe broutées révèlent leur présence.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacé)
Que puis-je faire?	Reste sur les chemins existants lors de l'approche et de la descente. Les chamois peuvent ainsi s'habituer à la présence de l'homme. Ils sont surtout menacés en hiver lorsqu'il y a beaucoup de neige. En effet, la fuite leur demande alors beaucoup d'énergie. Respecte les zones de tranquillité ( <a href="http://zones-de-tranquillite.ch">zones-de-tranquillite.ch</a> ).

# Loir gris

Glis glis



Taille	Longueur tête-tronc: 14 à 19 cm; longueur de queue: 13 à 15 cm
Comportement	Hibernation: octobre à mai; mise bas: mi-juillet à fin août.
Régime alimentaire	Nourriture végétale (graines, fruits, noix) et insectes.
Habitat	Vit dans les fentes rocheuses sèches ou les grottes; se déplace presque exclusivement sur les arbres.
Particularités	Animal nocturne, le loir dort la journée. Si l'on entend un grognement provenant d'un trou ou d'une fissure le long d'une voie, il pourrait alors bien s'agir d'un loir gris que l'on a réveillé.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacé)
Que puis-je faire?	Soutiens les agricultrices et les agriculteurs qui préservent des habitats pour le loir gris (vergers, vieux bois). Un jus de pomme de vergers haute-tige locaux lors de la pause est un vrai délice. Un engagement environnemental bénévole contribue à préserver des paysages diversifiés ( <a href="http://umwelteinsatz.ch/fr">umwelteinsatz.ch/fr</a> , <a href="http://naturschutz.ch">naturschutz.ch</a> [en allemand]).

# Chauve-souris

Microchiroptera



Taille	Longueur tête-tronc: 3 à 10 cm; envergure: 19 à 45 cm
Comportement	Accouplement: septembre à novembre. Hibernation: novembre à mars. Gestation: mars à juin. Elevage: juin à août.
Régime alimentaire	Insectes
Habitat	Dans des endroits chauds en été (greniers vides, cavités d'arbres, falaises, fissures dans le rocher et grottes). En hiver, les chauves-souris sont dépendantes de grottes rocheuses froides et humides pour leur hibernation.
Particularités	30 espèces en Suisse comme l'Oreillard gris, la Pipistrelle commune ou le Grand Murin. Seul mammifère volant en Europe centrale.
Danger d'extinction	3 espèces sont en danger critique, 5 en danger et 7 vulnérables.
Que puis-je faire?	Laisse en paix les animaux qui dorment (p. ex. dans une fente rocheuse). Rabats-toi si possible sur une autre voie. Tout dérangement pendant l'hibernation devrait absolument être évité. Ne pas allumer de feu dans les grottes ou sous les surplombs: cela peut conduire à l'anéantissement de colonies entières de chauves-souris sans que l'on s'en aperçoive. Plus d'infos sur <a href="http://fledermausschutz.ch">fledermausschutz.ch</a> (en allemand).

# Grand-duc d'Europe

Bubo bubo



Taille	Longueur du corps: 60 à 75 cm; envergure: 160 à 188 cm
Comportement	Période de reproduction: mars à mai; jeunes capables de voler dès mai. Les jeunes restent à proximité des rochers qui les ont vu naître jusqu'à fin août/début septembre.
Régime alimentaire	Rongeurs et autres petits mammifères, oiseaux (corbeaux, pigeons, sauvagines et gallinacées), grenouilles.
Habitat	Endroits dans les falaises présentant beaucoup d'abris et peu de dérangements, et d'où ils peuvent observer leur terrain de chasse.
Particularités	Les Hiboux grands-ducs se reposent la journée bien cachés et camouflés. Après le coucher du soleil, le mâle parcourt son territoire («ouh-ho») et la femelle répond par «coua-coua-coua».
Danger d'extinction	En danger, encore 80 à 100 couples en Suisse.
Que puis-je faire?	Les grimpeurs et les Hiboux grands-ducs ne se trouvent que très rarement dans les mêmes parties des falaises. En cas de constat ou de supposition de la présence d'une couvée dans un secteur de grimpe, renoncer à grimper de février à juin et aviser la Station ornithologique suisse de la présence des oiseaux ( <a href="http://vogelwarte.ch/fr">vogelwarte.ch/fr</a> ). Respecter les restrictions temporaires d'escalade.

# Faucon pèlerin

Falco peregrinus



Taille	Longueur du corps: 36 à 48 cm; envergure: 95 à 110 cm
Comportement	Période de reproduction: février à juin
Régime alimentaire	Oiseaux petits et moyens
Habitat	Parois abruptes avec un bon dégagement permettant l'envol.
Particularités	Niche de février à juin avant tout dans les parois abruptes et se nourrit d'autres oiseaux comme les pigeons, les grives ou l'Etourneau sansonnet. De nombreuses proies succombent immédiatement suite à la violence du choc lors de vols en piqué. Grâce à l'interdiction du DDT et d'autres pesticides ainsi qu'aux mesures légales de protection, le Faucon pèlerin a pu se rétablir avec succès.
Danger d'extinction	Potentiellement menacé: 300 à 400 couples en Suisse
Que puis-je faire?	Respecter les restrictions temporaires d'escalade. En cas de supposition ou de découverte de l'existence d'une couvée, renoncer à l'utilisation du secteur de février à juin et aviser la Station ornithologique suisse de la présence des oiseaux ( <a href="http://vogelwarte.ch/fr">vogelwarte.ch/fr</a> ).

# Grand Corbeau

Corvus corax



Taille	Longueur du corps: 54 à 67 cm; envergure: 115 à 130 cm
Comportement	Période de reproduction: février à juin
Régime alimentaire	Omnivore – surtout charognard
Habitat	Niche le plus souvent dans des anfractuosités rocheuses ou des gorges avec un paysage ouvert.
Particularités	Le Grand Corbeau fait partie des oiseaux les plus habiles et polyvalents en matière de vol. Il maîtrise entre autres des vols en piqué raide et des vols en dos audacieux. Il est en outre le plus grand oiseau chanteur et joue un rôle important de nettoyeur. Il peut être chassé, sauf durant la période de protection s'étalant du 16 février au 31 juillet.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacé); 1500 à 2500 couples en Suisse
Que puis-je faire?	Respecter les restrictions temporaires d'escalade. En cas de constat ou de supposition de la présence d'une couvée dans un secteur de grimpe, renoncer à grimper de février à juin et aviser la Station ornithologique suisse de la présence des oiseaux ( <a href="http://vogelwarte.ch/fr">vogelwarte.ch/fr</a> ).

# Hirondelle de rocher

*Ptyonoprogne rupestris*



Taille	Longueur du corps: 14 à 15 cm; envergure: 32 à 34 cm
Comportement	Période de reproduction: mai à septembre. Oiseau migrateur qui passe l'hiver en Afrique du Nord.
Régime alimentaire	Insectes volants et araignées, papillons.
Habitat	Rochers raides et peu colonisés par la végétation, gorges, carrières.
Particularités	Elle vole très habilement et tourne extrêmement agilement le long de parois raides. Elle peut tourner sur des espaces très restreints et réussit presque des loopings.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacé); 4000 à 5000 couples en Suisse
Que puis-je faire?	Respecter les restrictions temporaires d'escalade. En cas de constat ou de supposition de la présence d'une couvée dans un secteur de grimpe, renoncer à grimper de février à juin et aviser la Station ornithologique suisse de la présence des oiseaux ( <a href="http://vogelwarte.ch/fr">vogelwarte.ch/fr</a> ).

# Apollon

Parnassius apollo



Taille	Envergure: jusqu'à 7 cm
Comportement	La chenille hiberne sous forme d'œuf et la larve éclot au printemps. Suite à la mue imaginale, on peut observer l'Apollon voler de fin mai à fin août dans des prairies maigres.
Régime alimentaire	Les chenilles du papillon vivent presque uniquement d'Orpin blanc. Le papillon se nourrit de fleurs riches en nectar, comme la Centaurée, la Marjolaine sauvage ou le Chardon.
Habitat	Biotopes rocheux dégagés et ensoleillés à haute biodiversité.
Particularités	En cas de dérangement, les chenilles émettent des sécrétions dont l'odeur trouble les ennemis.
Danger d'extinction	Vulnérable à en danger. Les lieux les plus à l'est où on les observe actuellement sont Bassecourt (JU) et Plagne (BE). Les dernières observations dans le Jura bâlois et le Jura soleurois remontent à la fin des années 80. C'est pourquoi toute observation devrait être rapportée au Centre Suisse de Cartographie de la Faune ( <a href="http://cscf.ch">cscf.ch</a> ).
Que puis-je faire?	L'Apollon peut être menacé par le piétinement et l'arrachage des plantes dont il se nourrit (Orpin blanc). Il est donc préférable d'utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone).

# Charançon

Otiorhynchus rugifrons



Taille	10 mm
Comportement	Le coléoptère peut être observé toute l'année. Il passe l'hiver en partie en tant que coléoptère adulte (imago). Il est surtout actif la nuit.
Régime alimentaire	Nombreuses espèces de plantes comme l'Orpin, l'Héliantheme, le Saxifrage et la Rosacée. Les larves vivent cachées dans le sol et dévorent les racines.
Habitat	Biotopes rocheux dégagés et ensoleillés
Particularités	Répartition relictuelle: dans le Jura uniquement dans les biotopes rocheux.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacé)
Que puis-je faire?	Préserver les plantes dont il se nourrit. Il est donc préférable d'utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone). Un engagement environnemental bénévole contribue à préserver des paysages diversifiés ( <a href="http://umwelteinsatz.ch/fr">umwelteinsatz.ch/fr</a> , <a href="http://natureschutz.ch">natureschutz.ch</a> – en allemand). Dans les régions alpines, il est également possible d'apporter son aide à un projet de forêt de montagne ( <a href="http://bergwaldprojekt.ch/français">bergwaldprojekt.ch/français</a> ).

# Maillot avoine

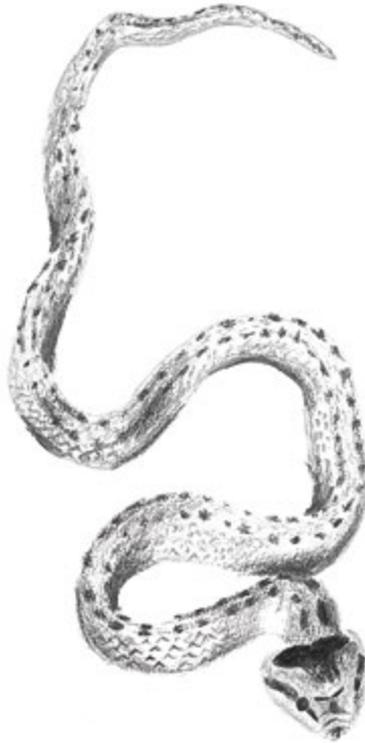
*Chondrina avenacea*



Taille	Longueur: 7 à 8 mm; largeur: 2,3 à 2,5 mm
Comportement	Seulement actif par temps humide.
Régime alimentaire	Algues et lichens. Le Maillot les racle de la surface de rochers calcaires à l'aide de sa radula (sorte de langue munie de dents chitineuses).
Habitat	Rochers calcaires très raides ou verticaux exposés au sud.
Particularités	Le Maillot avoine se colle sous les plus petits éperons rocheux durant les périodes sèches de l'été. Il peut survivre ainsi plus d'une année, sans boire ni manger.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacé)
Que puis-je faire?	Si tu trouves une coquille de Maillot avoine sur la paroi, un animal vivant se trouve très probablement à l'intérieur. Ne décolle pas la coquille de la paroi et essaie de la ménager (passage de la corde).

# Coronelle lisse

*Coronella austriaca*



Taille	60 à 70 cm
Comportement	Accouplement: avril à mai. Naissance des jeunes: août à septembre. Hibernation: octobre à mars.
Régime alimentaire	Essentiellement des orvets, des lézards des souches et des lézards des murailles, mais aussi des vipères et parfois même ses congénères. Tue les reptiles par constriction.
Habitat	Falaises, blocs ou pierriers, lisières rocheuses et structures anthropogènes telles que remblais, murs en pierres sèches ou murgiers.
Particularités	Les Coronelles lisses ne sont pas venimeuses, mais peuvent mordre pour se défendre en cas de nécessité. Elles font confiance à leur camouflage remarquable et ne prennent la fuite qu'au dernier moment. Ne pondent pas d'œufs mais accouchent de petits vivants.
Danger d'extinction	Vulnérable
Que puis-je faire?	On rencontre la Coronelle lisse surtout lors de l'approche et dans des voies faciles riches en structures. Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les pierriers ainsi que leurs bords. Si on en rencontre une, donner de l'espace et du temps à l'animal. Crier ne sert à rien – les serpents sont sourds. Les annonces d'observations auprès du Centre Suisse de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse ( <a href="http://karch.ch">karch.ch</a> ) sont précieuses.

# Vipère aspic

*Vipera aspis*



Taille	60 à 70 cm
Comportement	Accouplement: normalement de mars à mai. Naissance des jeunes: août à octobre. Hibernation: novembre à février.
Régime alimentaire	Petits mammifères tels que les souris ou les lézards ainsi que les petits oiseaux.
Habitat	Falaises, blocs ou pierriers, lisières rocheuses et structures anthropogènes telles que remblais, murs en pierres sèches ou mursiers.
Particularités	Venimeuse. Les nouveau-nés peuvent passer leur premier hiver sans avoir mangé jusque-là. Les femelles ont besoin d'un à trois ans pour reconstituer leurs réserves en graisse nécessaires à la reproduction. On trouve aussi des individus complètement noirs dans l'arc alpin.
Danger d'extinction	En danger. En danger critique d'extinction dans les cantons AG, BL et SO.
Que puis-je faire?	Dans le nord du Jura (entre Delémont et Bâle), la Vipère aspic est l'une des espèces les plus menacées par la grimpe. Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les pierriers ainsi que leurs abords. Si on en rencontre une, donner de l'espace et du temps à l'animal. Crier ne sert à rien – les serpents sont sourds. Les annonces d'observations auprès du Centre Suisse de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse ( <a href="http://karch.ch">karch.ch</a> ) sont précieuses.

# Lézards des murailles

Podarcis muralis



Taille	16 à 20 cm
Comportement	Accouplement: mars à juin. Ponte des œufs: mai à août. Naissance des jeunes: juillet à septembre. Hibernation: en général de novembre à février.
Régime alimentaire	Insectes, araignées, vers
Habitat	Coteaux secs et chauds, mais aussi le long des voies de circulation (berges) et dans les agglomérations; structures verticales comme bandes de terre, rochers, murs ou marches d'escalier.
Particularités	Grimpe très bien, aussi sur des rochers ou des murs verticaux. Les lézards peuvent se séparer de leur queue en cas de danger. Une queue plus courte repousse souvent. Aussi actifs en hiver lors de journées chaudes.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacé)
Que puis-je faire?	En général, les lézards se sauvent rapidement lorsqu'ils se sentent dérangés. Un engagement bénévole pour l'entretien du paysage contribue à préserver des habitats pour les reptiles (murs en pierres sèches, murgiers, tas de branches, etc.) ( <a href="http://umwelteinsatz.ch/fr">umwelteinsatz.ch/fr</a> , <a href="http://naturschutz.ch">naturschutz.ch</a> – en allemand).

# Passerage des montagnes

*Alyssum montanum*



Taille	Hauteur des plantes: 10 à 25 cm
Présence	Pentes rocheuses et rochers dans des lieux chauds et secs
Besonderes	Les racines se développent souvent jusqu'à une profondeur d'un mètre. Les fleurs et les fruits se trouvent l'un à côté de l'autre sur différentes tiges de la même plante.
Danger d'extinction	Vulnérable. Protégée dans les cantons de BL et de SO.
Que puis-je faire?	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone). Un engagement environnemental bénévole contribue à préserver des paysages diversifiés ( <a href="http://umwelteinsatz.ch/fr">umwelteinsatz.ch/fr</a> , <a href="http://naturschutz.ch">naturschutz.ch</a> – en allemand). Dans les régions alpines, il est également possible d'apporter son aide pour un projet de forêt de montagne ( <a href="http://bergwaldprojekt.ch/français">bergwaldprojekt.ch/français</a> ).

# Amélanchier à feuilles ovales

*Amelanchier ovalis*



Taille	Arbrisseau: jusqu'à 3 m de haut; feuilles: 2 à 4 cm de long; fruits: $\varnothing$ 1 cm
Floraison	Avril à mai; fruits mûrs en août.
Présence	Taillis rocheux, fissures dans le rocher, forêts ensoleillées de chênes ou de pins.
Particularités	Les fruits à la saveur sucrée et à la consistance farineuse peuvent servir à la confection de confitures.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacé)
Que puis-je faire?	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone).

# Phalangère à fleurs de Lis

*Anthericum liliago* L.



Taille	Hauteur des plantes: 30 à 60 cm
Floraison	Mai à juin
Présence	Pelouses sèches, lisières de forêt, versants rocheux, forêts chaudes et claires de chênes ou de pins.
Particularités	Elle est aussi cultivée en raison de son parfum agréable pour des jardins de senteurs et bouquets odorants. Plutôt rare.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacé). Protégée dans certains cantons.
Que puis-je faire?	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone). Un engagement environnemental bénévole contribue à préserver des paysages diversifiés ( <a href="http://umwelteinsatz.ch/fr">umwelteinsatz.ch/fr</a> , <a href="http://naturschutz.ch">naturschutz.ch</a> – en allemand). Dans les régions alpines, il est également possible d'apporter son aide pour un projet de forêt de montagne ( <a href="http://bergwaldprojekt.ch/français">bergwaldprojekt.ch/français</a> ).

# Œillet de Grenoble

*Dianthus gratianopolitanus*



Taille	Hauteur des plantes: 10 à 20 cm
Floraison	Mai à juillet
Présence	Barres rocheuses, zone de transition entre les parois rocheuses et les zones sommitales ainsi que sur les bords latéraux des rochers; endroits secs et chauds. Surtout présent dans le Jura allemand, français et suisse, absent dans les Alpes.
Particularités	Dépendant d'endroits secs et chauds (p.ex. rochers ou versants rocheux). Peuplements en forte baisse dans certaines régions (AG, BL) en raison de l'embroussaillage, de l'ombrage et des activités de loisir.
Danger d'extinction	Vulnérable. Protégé dans toute la Suisse.
Que puis-je faire?	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone). Un engagement environnemental bénévole contribue à préserver des paysages diversifiés ( <a href="http://umwelteinsatz.ch/fr">umwelteinsatz.ch/fr</a> , <a href="http://naturschutz.ch">naturschutz.ch</a> – en allemand). Dans les régions alpines, il est également possible d'apporter son aide pour un projet de forêt de montagne ( <a href="http://bergwaldprojekt.ch/français">bergwaldprojekt.ch/français</a> ).

# Drave faux Aïzoon

*Draba aizoides*



Taille -----	Hauteur des plantes: 5 à 10 cm -----
Floraison -----	Février à juillet -----
Présence -----	Pierriers calcaires, fissures dans le rocher, endroits ensoleillés. -----
Particularités -----	Cette Drave est un vestige de la période glaciaire. Les fleurs sont en principe comestibles (ajout pour les salades), mais on devrait renoncer complètement à leur cueillette en raison du statut d'espèce protégée dans certains cantons. -----
Danger d'extinction -----	Préoccupation mineure (pas menacée). Protégée à BL et FR. -----
Que puis-je faire? -----	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone). -----

# Scolopendre

*Phyllitis scolopendrium*



Taille	Longueur des feuilles: 15 à 60 cm
Floraison	Juin à septembre
Présence	Sous des rochers ou en forêt dans des endroits ombragés et humides. Préfère les sols calcaires.
Particularités	Les feuilles de cette fougère sont utilisées depuis fort longtemps comme plante médicinale pour soigner différents maux. Les fougères font partie des plantes les plus anciennes et existent depuis plus de 350 millions d'années.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacée). Protégée dans certains cantons.
Que puis-je faire?	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone).

# Oreille d'ours ou Primevère auricule

*Primula auricula*



Taille -----	Hauteur des plantes: 5 à 20 cm -----
Floraison -----	Mai à juillet -----
Présence -----	Fentes de rochers calcaires, barres rocheuses, pelouses rocheuses. Endroits semi-ombragés. -----
Particularités -----	Toutes les parties de la plante sont toxiques et peuvent irriter la peau. -----
Danger d'extinction -----	Préoccupation mineure (pas menacée). Protégée dans certains cantons. -----
Que puis-je faire? -----	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone). -----

# Saxifrage paniculée

*Saxifraga paniculata*



Taille	Hauteur des plantes: 5 à 50 cm
Floraison	Mai à juillet
Présence	Fentes de rochers calcaires, pelouses rocheuses. Héliophile, endroits semi-ombragés.
Particularités	La plante peut excréter du calcaire par ses feuilles (à partir du calcaire présent dans l'eau) et ainsi empêcher un excès de calcaire dans le sol. De petites «pellicules de calcaire» restent à la surface des feuilles suite à l'évaporation de l'eau.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacée). Protégée dans certains cantons.
Que puis-je faire?	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone). Un engagement environnemental bénévole contribue à préserver des paysages diversifiés ( <a href="http://umwelteinsatz.ch/fr">umwelteinsatz.ch/fr</a> , <a href="http://naturschutz.ch">naturschutz.ch</a> – en allemand). Dans les régions alpines, il est également possible d'apporter son aide pour un projet de forêt de montagne ( <a href="http://bergwaldprojekt.ch/français">bergwaldprojekt.ch/français</a> ).

# Orpin blanc

*Sedum album*



Taille	Hauteur des plantes: 8 à 20 cm
Floraison	Juin et septembre
Présence	Zones sommitales, endroits ensoleillés.
Particularités	Absorbe du CO <sub>2</sub> durant la nuit afin de pouvoir opérer la photosynthèse durant la journée même avec ses pores fermés (pour empêcher l'évaporation). Nourriture préférée de l'Apollon.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacée). Protégé dans certains cantons.
Que puis-je faire?	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone).

# Seslérie blanchâtre

*Sesleria albicans*



Taille	Hauteur des plantes: 10 à 50 cm
Floraison	Mars à mai
Présence	Zones sommitales, endroits ensoleillés.
Particularités	Ne nécessite pas d'ancrage racinaire profond, ce qui permet sa présence dans les zones sommitales. Plante indicatrice de calcaire; pousse sur des sols secs et alcalins, très pauvres en substances minérales nutritives.
Danger d'extinction	Préoccupation mineure (pas menacée)
Que puis-je faire?	Utiliser les chemins d'accès existants et éviter les raccourcis. Eviter les voies fortement colonisées par la végétation et renoncer autant que possible à «nettoyer» les rochers. Utiliser les moulinettes pour redescendre plutôt que de sortir des voies par la zone sommitale (protection de la végétation de cette zone).

## POINTS DE VUE SUR LE SUJET

### CE QUE D'AUTRES DISENT

-----

L'escalade et ses effets sur la nature, comme de nombreuses autres choses, sont des questions subjectives. Différentes personnes impliquées dans ces thématiques apportent leur point de vue dans ce chapitre. Malgré des différences d'opinions, tous s'accordent sur le fait qu'une escalade respectueuse de la nature est possible.

Nous avons interrogé divers acteurs sur leur point de vue concernant l'escalade et la protection de la nature: représentants de la protection de l'environnement (Amaury Boillat, inspecteur de la faune du canton Jura), de la grimpe (Silvan Schüpbach, grimpeur passionné et entraîneur de l'équipe nationale d'escalade sur glace ainsi que Patrik Müller, président de l'IG Klettern Basler Jura), propriétaires fonciers (Peter Siegrist, président de la bourgeoisie de Liestal) ainsi que représentants de l'industrie hôtelière (Thomas Saluz, fondateur de l'IG Magic Wood et exploitant du Bodhi Camping, du restaurant Edelweiss et du backpackers Generoso sur le site de bloc de Magic Wood). Et la conclusion est réjouissante: malgré des points de vue différents, tous s'accordent sur le fait qu'une escalade respectueuse de la nature est tout à fait possible et constitue aussi la règle dans la pratique actuelle de l'escalade.

Pour les personnes interrogées, les éléments-clés conduisant à des discussions fructueuses et à des solutions adaptées sont l'information, la communication et un comportement approprié. On pourrait penser que ce n'est pas bien compliqué. Alors, cher formateur et chère prof de grimpe, essayez d'intégrer les points mentionnés ici dans votre enseignement! Le dernier chapitre → «Egard et respect: ce que nous pouvons faire», pages 47 à 58 peut certainement vous y aider.

Les entretiens présentent les avis personnels des personnes interrogées. Ceux-ci ne correspondent pas forcément aux avis des auteures et des auteurs.

## Amaury Boillat \_ Inspecteur de la faune du canton Jura

Il existe différents moyens de garantir une protection adéquate de la nature. «Durant la période de nidification, la fermeture des voies garantit une tranquillité accrue et donc de meilleures chances de survie à la progéniture de ces espèces protégées», explique Amaury Boillat. En tant qu'inspecteur de la faune de l'office de l'environnement (ENV) du canton Jura, il s'engage pour la protection des animaux sauvages, mais prend également en compte les personnes et leurs besoins.



### *Dans quelles conditions la coexistence entre les grimpeurs et la nature est-elle possible?*

L'objectif est d'encourager tous les utilisateurs de la nature à adopter un comportement responsable. Si le grimpeur tient compte des restrictions en place avant de sortir et ne laisse pas d'autres traces de son passage que quelques pitons qu'il a remplacés, alors la coexistence devient possible.

La réflexion ayant conduit au concept cantonal avifaune-escalade a permis l'application de règles strictes tout en conservant une activité sportive de plein air durable (voir à droite).

### *Pourquoi existe-t-il des conflits entre les grimpeurs et la protection de la nature?*

Lorsque l'on pratique la grimpe en nature, il faudrait porter une attention particulière à la faune et à la flore. On pense en premier lieu à l'avifaune rupestre comme le Faucon pèlerin, le Hibou grand-duc et le Tichodrome échelette. L'utilisation des voies de grimpe de février à juin principalement peut anéantir leurs chances de reproduction et provoquer notamment l'abandon des couvaisons et des envols prématurés des jeunes.

### *Dans quelle mesure la menace pour la flore et la faune joue-t-elle un rôle dans les fermetures de secteurs d'escalade? Quels autres facteurs environnementaux peuvent également mener à des restrictions?*

Plusieurs milieux rares composent une falaise qui abrite de ce fait une multitude d'espèces spécialisées aux conditions de vie parfois extrêmes qui y règnent (avifaune rupestre, reptiles et flore thermophile). Ce sont principalement le Faucon pèlerin et le Grand-duc d'Europe, espèces sensibles aux dérangements, qui déterminent la fermeture d'une ou plusieurs voies. Si on constate une activité de nidification, la fermeture de la falaise est prolongée jusqu'à l'envol des jeunes.

La présence d'une flore rare et protégée peut également conduire à des restrictions. Selon la fréquentation des sites, les dérangements collatéraux tels que la circulation motorisée (interdite en forêt), le campement, les places de feu ainsi que les déchets peuvent également influencer les décisions à prendre.

#### *Quand et comment les autorités sont-elles impliquées dans cette thématique?*

Par le fait de légiférer sur la question tout d'abord afin de pouvoir sanctionner les mauvais comportements, mais en y associant également depuis 2012 le concept de cohabitation (concept cantonal avifaune-escalade, voir à droite).

De manière plus générale, l'ENV évalue le projet de l'équipement d'une voie de grimpe et donne l'autorisation cantonale. L'impact potentiel sur la faune et la flore du site retenu est alors évalué. En cas de présence d'espèces sensibles et protégées, le projet a peu de chance d'aboutir. Nous sommes fortement soucieux de préserver les falaises encore exemptes de toutes installations officielles.

#### *Comment le milieu de l'escalade peut-il procéder pour promouvoir la compréhension mutuelle et cette coexistence?*

En prenant exemple sur cette brochure qui s'intéresse à la technique, mais également aux connaissances générales du milieu naturel qu'il est important d'acquérir pour pouvoir profiter durablement de ces moments d'évasion.

---

Selon Amaury Boillat, il est important qu'il y ait des falaises préservées des activités humaines. Du point de vue de la protection de la nature, il est également utile de fermer temporairement des voies d'escalade ou même des sites entiers, lorsque des espèces sensibles aux dérangements s'y trouvent. Dans le même temps, les grimpeurs doivent être informés de manière efficace des restrictions d'escalades temporaires et de leurs raisons. C'était l'objectif du concept avifaune-escalade de l'office de l'environnement du canton du Jura. Une signalisation sur le terrain renseigne de manière claire et en deux langues sur la fermeture provisoire des voies d'escalade lorsque des espèces sensibles y nichent. Les activités de nidification sont suivies discrètement dès la fin de l'hiver par les gardes-faune cantonaux soutenus par la collaboration bienvenue d'ornithologues expérimentés. L'ouverture des sites se fait alors au fur et à mesure des observations recueillies.

De manière à anticiper les sorties, une page internet est régulièrement actualisée et renseigne sur les restrictions en cours. → [jura.ch/DEN/ENV/Chasse-et-faune-sauvage/Activites-d-escalade.html](http://jura.ch/DEN/ENV/Chasse-et-faune-sauvage/Activites-d-escalade.html)

En plus, un dépliant «Grimper à proximité des oiseaux rupestres» a été rédigé pour sensibiliser et informer les grimpeurs à ce sujet. Il est téléchargeable sur la page mentionnée plus haut.

---

## Thomas Saluz \_ exploitant du Bodhi Camping Site de bloc de Magic Wood/Val Ferrera

Les fermetures de sites de grimpe peuvent aussi être une conséquence directe d'«effets secondaires» de l'escalade. «Le respect nécessaire manque chez environ 1% des visiteuses et des visiteurs. Cela suffit malheureusement à créer du chaos», affirme Thomas Saluz. Il exploite depuis sept ans, aux côtés de sa femme Science, le Bodhi Camping qui sert de camp de base pour le site de bloc de Magic Wood. Il a suivi de près la hausse de popularité de l'escalade de bloc des dernières années. Selon lui, les conséquences du boom ne passent pas inaperçues dans la commune d'Ausserferrera.



*Quelle est l'importance du site de bloc de Magic Wood?*

Thomas Saluz: Magic Wood est certainement l'un des dix meilleurs sites de bloc au monde et il est très populaire, surtout pendant les mois d'été.

*Est-ce que le camping et la commune ont une capacité d'accueil suffisante ou cette forte fréquentation entraîne-t-elle des conflits?*

Les jours de pointe, les places de stationnement sur le camping et à proximité, le long de la route, se font rares. Nous pouvons accueillir les clients du camping sans problème si le stationnement se fait normalement. Malheureusement, lorsque la ruée est plus importante, le nombre de visiteurs qui se comportent de manière inappropriée augmente également. Chez nous, le principal problème se situe au niveau du camping. Il a été équipé pour le milieu de l'escalade, aussi simplement que possible, afin de proposer des nuitées abordables. Avec un nombre aussi élevé de visiteurs, le camping sauvage n'est plus acceptable et, au vu des prix que nous pratiquons, tous ceux qui font le voyage jusqu'au Val Ferrera devraient pouvoir se permettre de payer le camping. Mais

certaines visiteurs pensent qu'il est de notre responsabilité de nettoyer leur saleté et qu'ils paient pour cela. En tant qu'exploitants, nous attendons un peu plus de respect pour la nature et pour notre travail quotidien.

*Cela est-il dû à un manque de respect ou à un manque de sensibilisation?*

C'est du 50/50. Ces dernières années, le problème s'est aggravé avec la génération des «grimpeurs de salle» qui sont lâchés pour la première fois dans la nature. Il faut repartir de zéro avec eux et sensibiliser cette nouvelle population de grimpeurs. On estime que 1% des visiteurs n'ont pas le respect nécessaire pour tout ce qui les entoure. Malheureusement, cela suffit à provoquer le chaos.

*Dans quelle mesure la menace pour la flore et la faune joue-t-elle un rôle dans les interdictions? La protection de la nature sert-elle d'alibi pour se débarrasser des «grimpeurs de bloc gênants»?*

Une interdiction de grimpe ici, à Magic Wood, n'a jamais été thématisée. La vallée est assez grande pour tout le monde et une zone de bloc bien définie a été créée dès le début pour protéger la flore et la faune. Tous les blocs en dehors de la zone

balisée sont interdits aux grimpeurs.

*Que faudrait-il faire pour réduire le chaos et éviter les conflits avec les autres parties prenantes? Comment peut fonctionner une coexistence pacifique de l'escalade de bloc et de la protection de la nature?*

La coexistence de tous les intérêts est tout à fait possible, si la majorité des visiteurs respectent les réglementations locales en vigueur. En outre, les «malfaiteurs» doivent être rendus attentifs à leur comportement inapproprié par d'autres grimpeurs directement sur place. En raison du nombre croissant de visiteurs sur les sites de bloc populaires, certaines communes vont devoir adopter un concept similaire à celui développé par la commune de Ferrera et le mettre en œuvre en coopération avec les habitants et les grimpeurs locaux. De nombreux problèmes pourraient être évités de cette façon.

*Que souhaitez-vous pour l'avenir?*

Que nous puissions offrir l'infrastructure nécessaire sur le camping dès que possible. Ainsi, nous pourrions garantir la propreté des environs. En outre, nous espérons une prise de responsabilité importante du milieu de l'escalade envers la nature.

→ [ig-magicwood.org](http://ig-magicwood.org)

---

Thomas Saluz souligne à quel point les «effets secondaires» de l'évolution du bloc vers un sport de masse peuvent être problématiques. Même si seules quelques personnes ne s'en tiennent pas aux règles imposées par le bon sens, une situation chaotique peut se développer. Il est donc parfaitement légitime de rendre attentifs les grimpeurs à leurs comportements potentiellement problématiques. Il demande aussi à ce que les grimpeuses et les grimpeurs deviennent proactifs, p.ex. en ramassant des déchets laissés par d'autres. C'est la seule façon d'arriver à une réputation positive de la communauté de la grimpe qui permette un contact orienté solution avec les autorités.

---

**Au fait:** *il y a plus de 15 000 ans, les glaciers de l'ère glaciaire ont transporté des blocs erratiques riches en silicates vers le fond des vallées. Sur ces blocs erratiques poussent des fougères, des mousses et des lichens spéciaux que l'on ne trouve pas ailleurs sur le Plateau calcaire et dans le Jura. Un exemple est la Doradille du nord, qui est ici menacée d'extinction ou en danger d'extinction. En tant que grimpeur de bloc, il est donc important de ne pas nettoyer les blocs de façon inconsciente et de ne pas escalader les parties de blocs recouvertes par la Doradille du nord, par exemple. Plus d'informations sur → [zhaw.ch/findlingsflora](http://zhaw.ch/findlingsflora) (en allemand).*

## Silvan Schüpbach \_ professeur d'escalade et entraîneur de l'équipe nationale d'escalade sur glace

«Des conflits entre les passionnés d'escalade et les habitants ou les autorités peuvent surgir, lorsque de nouveaux équipements sont réalisés dans des réserves naturelles ou sans l'accord des grimpeurs locaux ou des propriétaires fonciers», explique Silvan Schüpbach. Il est diplômé en biotechnologie, professeur d'escalade ASGM et entraîneur de l'équipe nationale d'escalade sur glace. Il est un alpiniste passionné d'expéditions et de premières ascensions de longues voies.



*La forêt et le rocher sont librement accessibles. Quelles questions devraient se poser les équipiers?*

Silvan Schüpbach: Il y a tellement de rochers équipés pour l'escalade, est-ce que celui-ci est aussi nécessaire? Il s'agit de la question de base que chacun d'entre nous devrait se poser. On ne devrait pas pouvoir escalader chaque rocher! Un peu d'autocritique est aussi importante: est-ce que cette voie répond aux besoins de la communauté des grimpeurs ou simplement à mon ego? Et puis il faut consulter la ou le propriétaire foncier, de préférence avec une visite sur place.

*Comment t'y prends-tu avec ces consultations?*

Je pense qu'une bonne communication est importante. Dans le Jura et les Préalpes, le terrain est, la plupart du temps, en mains privées. Dans ces cas, il n'est pas question de prendre contact et de poser des questions par e-mail. Vous devez passer en personne, boire une bière ensemble, inspecter l'affaire ensemble et sceller la décision par une poignée de main. C'est ainsi que des accords sont conclus à mon avis. Je trouve la liberté et la responsabilité personnelle importantes. C'est pourquoi je ne suis pas un fan des demandes d'autorisation officielles.

*Quels conflits opposent les équipiers entre eux?*

Les problèmes peuvent être divers, mais ils sont généralement liés à l'évolution de la grimpe vers un sport populaire. Personnellement, je trouve les variantes et les nouvelles voies coincées entre deux voies existantes problématiques, car elles dénaturent les voies existantes. J'estime que les voies doivent être sûres, mais aussi équipées de façon exigeante. Des points rapprochés sont tout à fait acceptables lorsque le terrain présente des replats ou dans les voies pour enfants.

Dans les autres cas, le rocher devrait être altéré le moins possible. Il en va de même pour les prises taillées. Si une voie peut être facilement protégée par des Friends et des coinçeurs, les points fixes n'ont rien à faire là. C'est le grimpeur qui doit s'adapter au rocher, et non le rocher qui doit s'adapter à la masse des consommateurs. La sécurité n'est souvent qu'une simple raison avancée: la frontière entre la sécurité et le confort est ténue et nous sommes généralement bien trop loin dans notre zone de confort. La situation est similaire avec les dégaines fixes. Où est la logique et quelles sont les conséquences, quand les grimpeurs sont pendus à des sangles Dyneema vieilles de 10 ans et à des mousquetons dont la moitié est usée mais que, en même temps, des spits et des broches en acier high-tech et avec des profondeurs de perçage normées sont attendus?

#### *Quel est ton credo pour l'équipement?*

Perce de façon sûre, mais aussi exigeante. Grimper, c'est sortir de sa zone de confort tout en restant en bonne santé. C'est le rocher qui fixe les limites, pas ton outil. Demande-toi toujours: qu'est-ce que je fais pour mon ego et qu'est-ce que je fais pour l'escalade?

→ [slack-line.ch](http://slack-line.ch)

---

De nombreux grimpeurs ne vont probablement jamais équiper ou rééquiper des voies. Mais l'entretien des voies est aussi très important pour l'escalade plaisir. Pour Silvan Schüpbach, il est important d'avoir des égards pour les acteurs locaux tels que les propriétaires fonciers et de les contacter à l'avance → «Egard et respect: ce que nous pouvons faire», pages 47 à 58.

Silvan Schüpbach parle de l'excès de confort en escalade. Nous pouvons nous poser la même question pour l'accès: ai-je vraiment besoin de parquer le plus près possible du rocher? Le raccourci par les sous-bois est-il nécessaire? Les premières ascensions sont fascinantes: parcourir un nouveau terrain, grimper là où (peut-être) personne n'a encore jamais grimpé, et la gloire une fois arrivé en haut. Ceux qui rééquipent et sécurisent les itinéraires existants sont bien moins sous le feu des projecteurs. Soyons d'autant plus reconnaissants envers ces sportifs pour leur engagement en coulisses!

---

## Peter Siegrist \_ président de la bourgeoisie de Liestal

**Peter Siegrist est président de la bourgeoisie et chef des forêts de Liestal ainsi que membre du comité de l'association des propriétaires forestiers des deux Bâle. «Je trouve important que les grimpeurs et les autorités cherchent le dialogue, surtout lorsqu'il s'agit d'éventuelles nouvelles réglementations», déclare Peter Siegrist. Il s'engage à faire en sorte que la forêt reste accessible aux personnes en quête de détente. Peter Siegrist est un chef de course actif du CAS Baselland et un ancien membre de l'Association centrale du CAS.**



*Quel est votre point de vue sur le sujet «escalade et protection de la nature»?*

Peter Siegrist: La forêt n'est pas un no man's land, elle a une ou un propriétaire. Chez nous, à Bâle-Campagne, il s'agit surtout de bourgeoisies locales. Les bourgeois sont aussi des citoyennes et des citoyens qui font de la randonnée, du vélo, de l'escalade, qui protègent la nature, qui chassent, qui font du cheval, etc. C'est pourquoi je m'engage pour que toutes les

personnes en quête de délasserment et tous les sportifs puissent utiliser la forêt. Cela nécessite cependant des égards mutuels de la part de tous.

*Comment pouvez-vous remplir votre tâche de protection de la forêt? Quelles mesures ne sont pas comprises par les différents acteurs?*

Grâce à une bonne information. Nous pouvons informer les gens, par exemple dans la presse, dans la feuille d'information communale, par le biais de petits panneaux dans la forêt et d'événements publics (visites guidées de la forêt). Une bonne poli-

tique d'information est importante, aussi bien pour les sportifs amateurs que dans le domaine de l'exploitation forestière ou des opérations d'entretien des forêts. Certes, certaines personnes font de la résistance et refusent de changer leurs comportements, mais une grande partie de la population est disposée à protéger la forêt (respecter les interdictions de circuler, marcher principalement sur les sentiers, ne pas laisser traîner des déchets, ne pas endommager les arbres, ne pas écouter de la musique sur haut-parleurs, etc.).

*Les dispositions actuellement en vigueur (telles que les interdictions sectorielles d'escalade, les moulinettes, les accès balisés) peuvent-elles protéger les biotopes rocheux ou est-ce que des interdictions totales supplémentaires seront nécessaires à l'avenir?*

Les interdictions saisonnières ne sont utiles que si elles sont connues des grimpeurs, respectivement des utilisateurs du rocher et de la forêt. Ceci implique des indications sur place, de façon analogue aux zones de tranquillité pour les sports d'hiver. Elles ne devraient être décrétées que là où des animaux et des plantes réellement rares

sont présents. Je ne peux m'imaginer des interdictions totales que dans des cas exceptionnels. Les moulinettes sont importantes dans le Jura bâlois pour protéger les zones sommitales souvent sensibles et elles ne causent pas d'inconvénient pour les grimpeurs. Il est essentiel, surtout dans les zones de protection de la nature, de ne pas quitter les chemins d'accès. Les interdictions de circuler doivent à tout prix être respectées pour éviter des conflits et les véhicules doivent être parkés sur les places de parc officielles, même si cela conduit à des approches plus longues. Les déchets sont à emporter à la maison.

*A quoi ressemblera la communication future entre les autorités et les grimpeurs? Des solutions à long terme sont-elles possibles?*

Je pense qu'il est primordial que les grimpeurs et les autorités cherchent le dialogue, en particulier lorsqu'il s'agit de nouvelles réglementations. Un contact personnel et régulier entre les grimpeuses et les grimpeurs locaux et les autorités est très bénéfique. Les membres du comité de l'IG Klettern peuvent les accompagner lors de telles discussions. J'espère que des solutions à long terme pourront être trouvées de cette manière.

---

Un manque d'information peut entraîner des fermetures de sites et des interdictions d'escalade. C'est l'avis de Peter Siegrist. Il est pour un échange animé entre les autorités et les grimpeurs. Toute personne qui connaît la vie et les besoins des animaux, des plantes et des habitants peut mieux comprendre et mettre en œuvre des mesures. A l'inverse, les grimpeurs devraient aussi informer les autorités et leur communiquer leurs idées et leurs souhaits. La passion et la joie qui accompagnent de nombreux grimpeurs peuvent être transmises aux politiques et aux habitants lors de négociations et contribuer à une compréhension mutuelle.

---

## Patrik Müller \_ président de l'IG Klettern Basler Jura et grimpeur passionné

Rééquiper de façon professionnelle les voies existantes, améliorer les accès et actualiser les guides d'escalade – voici quelques-unes des tâches de l'IG Klettern Basler Jura. De plus, l'IG est l'interlocuteur des grimpeurs, des associations sportives, des médias, des politiques, des protecteurs de la nature, des scientifiques, des fonctionnaires et des autorités, c'est-à-dire de tout ce qui touche aux intérêts du milieu de la grimpe. Patrik Müller, en tant que président de l'IG Klettern Basler Jura, s'engage depuis de nombreuses années pour ces intérêts. Il voit une solution très simple à la problématique de la grimpe: «savoir-vivre, sagesse et égards mutuels!»



*Patrik, tu t'engages depuis 2000 en tant que président de l'IG Klettern Basler Jura. Peux-tu expliquer en deux, trois phrases ta motivation et tes tâches, de même que les tâches de l'IG Klettern en général?*

Patrik Müller: Lorsque le canton de Bâle-Campagne a commencé à interdire de façon systématique les rochers et les sites de grimpe aux sports de montagne, je me suis rendu compte de l'urgence nécessaire d'agir. L'organisation IG Klettern, avec son ancrage au sein du CAS, offrait alors un environnement idéal pour faire entendre la voix des sports de montagne et de la grimpe. Ma fonction est passionnante et consiste à faire en sorte que les intérêts des grimpeuses et des grimpeurs locaux soient pris en compte dans la politique, par les autres organisations sportives, l'administration, les organisations de protection de la nature, l'Association centrale du CAS, etc. Cela signifie que l'IG Klettern Basler Jura surveille depuis 2000 les activités des autorités de façon systématique, qu'elle participe à la planification territoriale et à la planification forestière et qu'elle s'implique dans des procédures de consultation. Elle développe également de nouvelles formes d'organisation des sites de grimpe locaux en collaboration avec le

CAS, suit des études scientifiques sur les effets de la grimpe sur la nature et soutient l'entretien de sites de grimpe. J'ai découvert et j'ai appris à apprécier de nombreux coins sauvages et de nombreuses personnes grâce à l'escalade. Mon intérêt pour la grimpe n'a ainsi cessé de croître. De nouvelles possibilités se présentent sans cesse de créer des contacts intéressants et de générer des projets au travers de l'IG Klettern. Nous voulons, avec cette brochure, donner un moyen de transmettre des compétences relatives au maintien et à la pérennité de nos sites de grimpe (en sus de la transmission de capacités techniques et relatives à la sécurité) aux chefs de course engagés et à toute personne impliquée dans la formation de grimpeurs (multiplicateurs).

*Quels sont les aspects plutôt difficiles de cet engagement?*

Je dois malheureusement m'occuper fréquemment d'affaires plutôt agaçantes liées à la grimpe. Il y a tout d'abord eu les problèmes liés aux places de stationnement. Ensuite se sont ajoutés des rapports d'études peu scientifiques selon moi, des questions d'autorisations et des agissements inacceptables de la part des autorités. Il y a aussi les activités typiques d'une association comme la préparation des séances, les statuts, la planification ...

*Les négociations avec les différentes autorités, les organisations de protection de la nature ou les résidents et les propriétaires fonciers ne semblent pas toujours aisées. Quels sont, à ton avis, les problèmes majeurs et quels types de solutions pourraient mener à de meilleurs compromis?*

L'escalade est toujours relativement peu connue du grand public. Des représentations diffuses sont véhiculées par des représentantes et représentants de l'escalade extrême et par les médias. Les connaissances sur l'ampleur de la grimpe, c'est-à-dire sur le nombre de grimpeurs rapporté aux rochers équipés et aux rochers effectivement disponibles, font défaut.

Les propriétaires fonciers ont parfois peur des accidents lorsqu'ils autorisent «l'escalade libre», discipline sportive extrême à leurs yeux, sur leurs parcelles. Les organisations impliquées dans la protection de la nature sont, quant à elles, préoccupées par les derniers habitats existants d'espèces menacées d'extinction. Parfois des préoccupations d'ordre général concernant une «surexploitation» par les activités de loisir ou des intérêts personnels fondamentaux pour la nature sont également présentes.

Le plus embêtant, le plus dangereux et le plus effrayant pour la grimpe sont les travaux non scientifiques, qui présentent à des lecteurs peu critiques et peu familiers de la cause une situation dramatique. La nature présente sur les rochers serait sérieusement mise en danger et seules des interdictions de grimpe et des restrictions rigoureuses pourraient apporter l'aide de la dernière chance. La seule issue que je vois pour atteindre des solutions consensuelles est une discussion posée et véritablement basée sur des faits. →

---

En tant que président de l'IG Klettern, Patrik Müller connaît bien les coulisses des négociations concernant des interdictions d'escalade dans le Jura bâlois. Il insiste sur la difficulté à comprendre certaines de ces interdictions. Il serait donc particulièrement important que les études scientifiques à la base de telles interdictions soient formulées de façon compréhensible pour les grimpeurs et qu'il y soit clairement indiqué quels comportements associés à la grimpe sont nocifs et quelles espèces sont menacées. Patrik Müller et l'IG Klettern Basler Jura jouent un rôle pionnier dans les négociations autour de fermetures de sites. Celles-ci se produisent essentiellement dans le Jura bâlois. Il peut cependant être utile de créer des communautés d'intérêts (des IG Klettern telles qu'elles sont appelées en Suisse allemande) et des associations dans d'autres régions de Suisse, afin de pouvoir agir proactivement et afin que les autorités aient, dès le début, un interlocuteur compétent.

---

*Les restrictions d'escalade sont justifiées par divers motifs. Quelles conditions doivent être remplies afin que les restrictions d'escalade aient du sens?*

Il y a une recette toute simple: la transparence. Il faut que les grimpeurs puissent comprendre concrètement, et ce dans chaque cas, pourquoi ils doivent renoncer à l'escalade ici et maintenant. Peut-être que c'est à cause d'une espèce animale ou végétale spécifique, peut-être à cause d'un compromis politique.

*Que veux-tu transmettre aux grimpeurs afin que l'escalade puisse perdurer dans de nombreux beaux sites?*

J'espère vraiment que les attentes envers l'escalade outdoor n'évolueront pas vers celles d'une forme de «salle d'escalade en extérieur». L'attrait de l'escalade, c'est sa diversité: les Tours de Trango, les Wenden ou le Jura bâlois. Même sur El Cap, au Yosemite, on trouve des grimpeurs d'artif qui passent des jours entiers dans la même voie que des pratiquants d'escalade libre!

L'important pour composer avec la diversité, ce sont les règles de base: savoir-vivre, sagesse, et égards mutuels! Une dernière chose: grimpeurs, unissez-vous (associations, etc.)!

**Attention – Nouveau concept de balisage dans le Jura bâlois:**

Des flèches et des x marquent la frontière entre les secteurs autorisés et ceux qui sont fermés. Le x indique les voies et les secteurs fermés. La flèche indique quelle voie ou quel secteur, vers la droite ou vers la gauche, est permis. Exemples:



La voie ou le secteur du côté x est fermé.  
La voie ou le secteur vers la droite est autorisé.



La voie ou le secteur du côté x est fermé.  
La voie ou le secteur vers la gauche est autorisé.



L'IMPORTANT POUR  
COMPOSER AVEC  
LA DIVERSITÉ, CE  
SONT LES RÈGLES  
DE BASE: SAVOIR-  
VIVRE, SAGESSE ET  
ÉGARDS MUTUELS!

PATRIK MÜLLER

# 10 conseils pour grimper en ménageant la nature

1. Respecte les restrictions: Informe-toi au préalable sur le portail des courses du CAS et zones-de-tranquillite.ch ainsi que dans les guides du CAS. En outre, tiens compte des panneaux d'information sur place.
2. Utilise les chemins d'accès et de descente existants: Cela permet de ménager les biotopes sensibles de la faune et de la flore. Respecte les propriétés privées et ferme les enclos.
3. Préserve la flore et les lieux de nidification: Utilise les déviations en place et ne t'aventure pas sur les parties sommitales des falaises, qui sont des endroits sensibles. Evite les rochers recouverts d'une abondante végétation, n'arrache aucune plante des fissures et contourne largement les lieux de nidification des oiseaux qui nichent en falaise. Evite de faire du bruit.
4. Contribue à la propreté des sites d'escalade: Emporte tes déchets avec toi. Veille à faire tes besoins assez loin des voies d'escalade et des cours d'eau; recouvre tes excréments et le papier toilette. Les mouchoirs en papier et les lingettes humides ne sont pas adaptés car il leur faut très longtemps pour se décomposer.
5. Voyage écologiquement: Profite des nombreux avantages des transports publics. Si l'accès sans voiture est impossible, pense à utiliser Mobility ou le TaxiAlpin pour certains tronçons.
6. Respecte les interdictions de circuler et de parquer: Il est généralement interdit de circuler sur les routes forestières. Evite le parking sauvage: il agace les agriculteurs et les propriétaires, et peut occasionner des dommages aux cultures.
7. Consomme local et économise les ressources: Passe la nuit dans la région et achète des produits locaux afin de soutenir les régions de montagne et d'améliorer le bilan écologique de ta course. Economise l'eau et l'énergie dans les hébergements de montagne.
8. Si tu campes, fais-le correctement: Si tu souhaites camper dans la nature, vérifie au préalable que cela est autorisé. Tu trouveras d'autres précieux conseils dans l'aide mémoire du CAS *Camper et bivouaquer*.
9. Utilise les foyers existants: Chaque nouveau foyer détruit le sol et la végétation pour des années. Tiens compte du danger actuel d'incendie de forêt.
10. Tiens ton chien en laisse, en particulier en forêt: Les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté, qui les prennent souvent en chasse.

## EGARD ET RESPECT CE QUE NOUS POUVONS FAIRE

---

Les grimpeurs, les formateurs et les ouvreurs ont un rôle important à jouer pour éviter les conflits. Nous vous montrons dans le chapitre suivant ce que cela signifie dans la pratique et vous donnons des idées de jeux pouvant être intégrés lors de formations.

### Grimpeuses et grimpeurs

#### Comment puis-je me comporter de façon respectueuse?

La grimpe a, comme toute autre activité humaine, une influence directe sur l'environnement. Pense au fait que tu te meus dans l'habitat d'animaux et de plantes pendant que tu grimpes. Traite-les avec respect et pénètre leur territoire de la même manière que tu aimerais que d'autres se comportent chez toi. Les rochers offrent habitat et protection aux animaux et aux plantes; pour les grimpeurs, ils sont des lieux de détente. Il y a suffisamment de place pour les deux, si nous faisons attention à la nature et l'abordons avec précaution. Essaie de ne pas laisser de traces. «10 conseils pour grimper en ménageant la nature», page 46.

Le dépliant Homme, rocher, faucon complète la présente brochure et se prête particulièrement bien à la distribution aux participants lors des cours → [mountainwilderness.ch](http://mountainwilderness.ch)

Tu peux apporter une aide indirecte en t'engageant dans un projet bénévole:

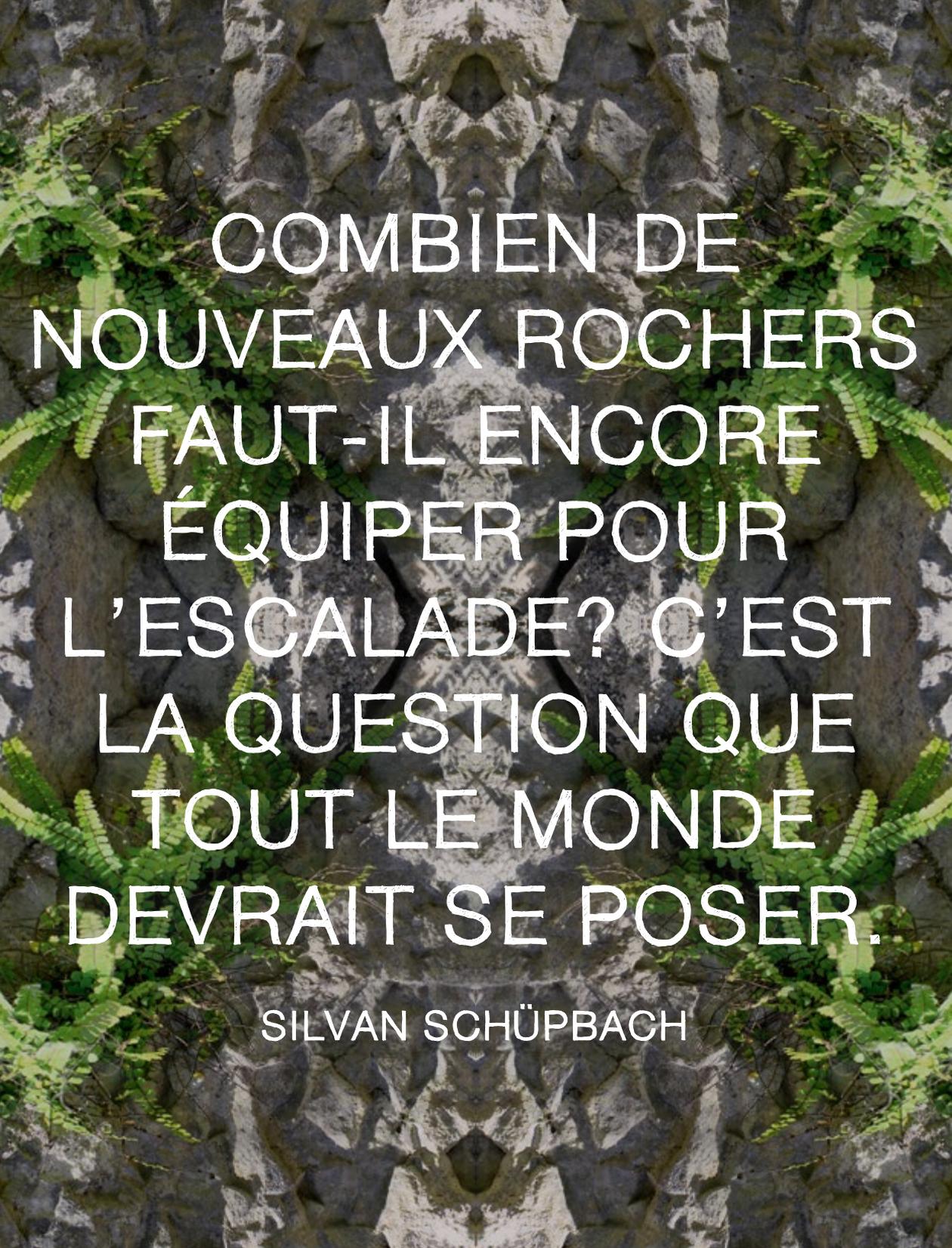
→ [vogelwarte.ch/fr](http://vogelwarte.ch/fr), [naturschutz.ch](http://naturschutz.ch) (en allemand), [bergwaldprojekt.ch/francais](http://bergwaldprojekt.ch/francais), [umwelteinsatz.ch/fr](http://umwelteinsatz.ch/fr)

### Rééquipement et ouverture

#### Que dois-je prendre en compte?

L'ouverture et le rééquipement de voies ne suivent pas de normes claires standardisées en Suisse et reposent presque uniquement sur une base de volontariat (jusqu'à présent). Quelques personnes très engagées investissent beaucoup de leur temps libre et payent souvent aussi le matériel elles-mêmes. De nombreux fans de grimpe profitent du travail de ces quelques personnes.

Ceux qui ouvrent des voies portent, de toute évidence, une responsabilité particulière. Il est important de procéder à des clarifications avant de poser des spits et cela constitue un défi! D'une part, il faut s'assurer de l'acceptation locale du projet de voie, d'autre part les prescriptions de protection de la nature doivent être respectées. Idéalement, on procède aussi à des clarifications sur les valeurs naturelles présentes sur le site avec les autorités. Il n'est pas possible (ni approprié) de formuler un procédé valable dans toute la Suisse. Un site rocheux dans



COMBIEN DE  
NOUVEAUX ROCHERS  
FAUT-IL ENCORE  
ÉQUIPER POUR  
L'ESCALADE? C'EST  
LA QUESTION QUE  
TOUT LE MONDE  
DEVRAIT SE POSER.

SILVAN SCHÜPBACH

la forêt du Jura a une signification écologique bien différente qu'une région intra-alpine située bien en dessus de la limite de la forêt. Il est donc particulièrement important de tenir compte des réalités régionales.

La checklist suivante ne donne donc pas des règles absolues. Elle devrait cependant rendre attentif aux points principaux, aiguïser la conscience et poser des jalons. En matière de protection de la nature, les nouvelles ouvertures (OUV) requièrent des clarifications plus importantes que les rééquipements (REEQ), puisque les voies existantes sont généralement déjà connues et acceptées. Important: cette checklist ne thématise pas les compétences et le savoir technique, qui sont des prérequis indispensables pour ne serait-ce qu'envisager de tels travaux.

---

### **Acceptation locale**

1 Les ouvriers ou grimpeurs locaux ont été contactés au préalable, dans la mesure du possible. (OUV, REEQ)

---

2 Le propriétaire foncier a été contacté. (OUV)

---

### **Dispositions de protection, compatibilité avec le respect de la nature**

3 Les dispositions de protection en vigueur (p. ex. interdictions saisonnières, interdictions d'ouvrir de nouvelles voies, périodes de protection de zones de tranquillité) et les recommandations saisonnières sont prises en compte lors du rééquipement et de l'ouverture. (OUV, REEQ)

---

4 Les démarches nécessaires concernant la compatibilité avec le respect de la nature sont effectuées avec les autorités (p. ex. garde-forestier, garde-faune, office cantonal de l'environnement, etc.). (OUV)

---

### **Mise en œuvre et information**

5 Sauf impératifs de sécurité, on préfère l'installation de moulinettes ou de pistes de rappel. Ainsi, on peut éviter de quitter la voie par le sommet des falaises (souvent sensibles), et il n'y a pas besoin d'établir des itinéraires supplémentaires pour la descente. (OUV, REEQ)

---

6 Eviter les falaises fortement colonisées par la végétation. (OUV, REEQ)

---

7 Si nécessaire, utiliser un balisage discret pour l'accès et la descente (p. ex. cairns) ainsi que pour l'itinéraire de la voie. (OUV, REEQ)

---

8 Informer de manière appropriée lorsque des interdictions sectorielles/saisonnières ont été définies. (OUV)

---

## Formatrices et formateurs

### Comment puis-je sensibiliser les participants?

Le bloc pédagogique suivant donne des idées de jeux pour sensibiliser les grimpeurs à la nature afin qu'ils aient envie de la protéger de leur propre initiative. Il ne s'agit donc pas de contenus pédagogiques propres à la grimpe ou aux sports de montagne, mais de réflexions écologiques qui peuvent être intégrées à des sorties d'escalade. La séparation faite ici entre enfants et adultes est une simple recommandation. La complexité des jeux doit être adaptée aux participants. La journée de grimpe et les jeux sont agencés en différentes phases: préparation et planification de la sortie de grimpe, trajet et accès, pauses pendant la grimpe et clôture.

## PRÉPARATION ET PLANIFICATION DE LA SORTIE DE GRIMPE

### Eco-conseils

Emporter le pique-nique dans des Tupperwares afin de ne pas produire de déchets d'emballage.

### Thème de discussion lié

Planification d'une journée d'escalade

### Idée de jeu Qui suis-je? (enfants)

Des étiquettes avec des noms de plantes et d'animaux sont fixées dans le dos des enfants (à l'aide de pincettes à linge, scotch de carrossier). Ils ne savent pas «qui ils sont». Tous les autres peuvent voir l'étiquette. En posant des questions dont la réponse est oui/non à tous les autres, ils doivent trouver eux-mêmes qui se cachent derrière leur dos.

### Idée de jeu Collecte d'information/répartition des tâches (adultes)

Les tâches suivantes sont réparties à l'avance entre les personnes ou entre de petits groupes:

- Chercher les restrictions d'escalade et clarifier la situation dans les zones de tranquillité (portail de course du CAS, [zones-de-tranquillite.ch](http://zones-de-tranquillite.ch)).
- Organiser les cartes topographiques ([map.geo.admin.ch](http://map.geo.admin.ch); [suissemobile.ch/fr](http://suissemobile.ch/fr)).
- S'informer au sujet de biotopes, inventaires et zones de protection existants ([map.bafu.admin.ch](http://map.bafu.admin.ch))

### Idée de jeu Croquis (enfants et adultes)

Les participants réfléchissent à l'aide de cartes et d'images à quoi ressemble le site de grimpe. Quels sont les traits topographiques marquants qui déterminent l'itinéraire? Les participantes et participants esquissent un croquis de l'accès et du topo. Une fois sur place, est-ce que les membres du groupe trouvent la voie d'escalade qu'ils ont choisie sans quitter le chemin? Y a-t-il des sites de nidifications qui pourraient être dessinés?

## TRAJET ET ACCÈS

Faire connaissance et s'échauffer sont des éléments centraux du début du cours. Une fois que les participants se sont défoulés avec quelques exercices intensifs, la concentration peut être portée sur des explications nature et environnement.

### Eco-conseils

Faire le trajet en train ou covoiturer (p. ex. via Doodle).

Des voitures Mobility peuvent être louées dans différentes gares.

Le trajet peut ainsi être découpé et la plus grande partie du trajet peut être effectuée avec le train.

On atteint des endroits reculés avec le TaxiAlpin ([taxialpin.ch](http://taxialpin.ch)) également.

### Thème de discussion lié

- L'escalade et l'évolution vers un sport de masse et les conséquences de comportements inappropriés
- Planification d'une journée d'escalade

### **Idée de jeu** Papillon de nuit et chauve-souris (enfants)

Les participants se mettent en cercle et forment ainsi une grotte. La meneuse ou le meneur de jeu désigne la chauve-souris, à qui on bande les yeux. Selon la taille du groupe, 3–5 papillons de nuit sont désignés. La chauve-souris et les papillons de nuit se trouvent au centre du cercle. La chauve-souris doit essayer d'attraper autant de papillons de nuit que possible. Un papillon est attrapé lorsque la chauve-souris le touche. Afin que la chauve-souris puisse localiser les papillons, ces derniers doivent toujours répondre «bat» (chauve-souris en anglais) quand la chauve-souris crie «papillon». Les autres participants qui forment la grotte veillent à ce que ni la chauve-souris ni les papillons ne quittent la grotte. La grotte (les participants en cercle) reste muette.

### **Idée de jeu** Saut en longueur animal (enfants)

A l'aide d'un mètre ruban, une piste de saut, sans pierre ni branche, est marquée (à 60 cm, 70 cm, 90 cm, 2 m, 2.8 m, 11 m). Les enfants apposent en son bord les images d'animaux de la forêt dont le saut correspond à cette distance. Les discussions sont lancées: est-ce que quelqu'un saute aussi loin que le cerf? Ou aussi loin que la puce? Distance de saut des animaux: écureuil 90 cm | renard 2.80 m | cerf commun 11 m | mulot 70 cm | sauterelle 2 m | puce 60 cm

### **Idée de jeu** Jeu de rôles avec différents acteurs (adultes)

Les rôles suivants sont distribués au préalable aux participants: grimpeur, propriétaire foncier, défenseur de la protection de la nature, juriste, chasseur ou vététaire. Lors d'une première manche, chacun défend le point de vue typique de son rôle et n'en démord pas. Les déclarations suivantes ou rôles suivants peuvent être amenés par la meneuse ou le meneur de jeu.

**Rôle 1** La grimpe n'a pas d'influence sur la flore et la faune. Il existe des jardins d'escalade depuis bien longtemps déjà et cela n'a pas porté préjudice à la nature. Le fait que des plantes disparaissent ou que leur population décroisse ou croisse n'est pas influencé par l'escalade.

**Rôle 2** L'escalade a une influence majeure sur la flore et la faune et altère fortement des milieux naturels sensibles. Les grimpeurs devraient s'en tenir aux sites d'escalade existants. De nouvelles ouvertures ne peuvent être effectuées qu'après obtention d'une autorisation.

Des rôles supplémentaires peuvent être développés à choix.

Lors d'une deuxième manche, les participants ne restent plus prisonniers de leur position mais essaient de comprendre les intérêts des autres. C'est souvent à ce moment seulement que des propositions constructives émergent. Est-il possible de trouver une solution satisfaisante pour tout le monde? Quels compromis potentiels rencontrent une forte adhésion?



C'EST LE ROCHER  
QUI DÉTERMINE  
LES VOIES, PAS TON  
OUTIL.

SILVAN SCHÜPBACH

## PAUSES PENDANT LA GRIMPE

Lorsque la force et l'endurance diminuent, les jeux tranquilles et les discussions constituent un programme bienvenu. On stimule différents sens et favorise la concentration par une observation précise et par la réflexion. Un calme et une attention soutenue se mettent en place, permettant aux participants de mieux percevoir ce qui les entoure.

### Eco-conseils

Une grande plaque de chocolat, partagée entre tous, nécessite moins d'emballage que de petites sucreries emballées en portions individuelles.

Utilise toujours un mousqueton à vis lorsque tu grimpes en moulinette (toprope); cela ménage le relais et rallonge ainsi sa durée de vie.

### Thème de discussion lié

- Escalade et protection de la nature
- L'escalade et l'évolution vers un sport de masse et les conséquences de comportements inappropriés
- Ouverture et rééquipement, évolution de l'éthique de la grimpe au fil du temps

### Idée de jeu Deviner des objets naturels (enfants et adultes)

La formatrice ou le formateur collecte des objets naturels comme des pierres, de l'écorce, des branches à terre ou des coquilles d'escargot vides dans les environs et les place dans un sac avant de les faire toucher aux participants, sans que ces derniers ne voient les objets. Le groupe essaie de retrouver dans les environs tous les objets touchés dans le sac.

### Autre forme de jeu (enfants et adultes)

La formatrice ou le formateur collecte des objets naturels comme des pierres, de l'écorce, des branches à terre ou des coquilles d'escargot vides et les met dans un sac non transparent. Les participants forment un cercle, épaule contre épaule, de telle manière que personne ne puisse regarder derrière soi. Les mains sont dans le dos. La formatrice ou le formateur se trouve hors du cercle et donne à chacun et à chacune un objet dans les mains. Les membres du groupe palpent l'objet qu'ils ont dans les mains à l'aveugle avant de le passer à la prochaine personne à leur droite sans indiquer de quoi il s'agit. La partie se termine quand tous ont à nouveau entre leurs mains l'objet qu'ils ont eu en premier. Le jeu encourage la conscience pour la diversité de la nature. La fantaisie ne connaît pas de limites et tout peut être utilisé, mais attention, aucune plante ne doit être arrachée pour ce jeu.

### Idée de jeu Deviner des bruits (enfants et adultes)

Les participants se couchent ou s'assoient au sol. Ils peuvent aussi pratiquer un exercice de stretching tranquille. Combien d'oiseaux différents entend-on? Combien d'autres cris

d'animaux? Est-ce que l'on entend aussi une autoroute ou un train? Des craquements ou des bruissements d'animaux?

### **Idée de jeu Grimper pieds nus ou à l'aveugle (enfants et adultes)**

Afin d'appréhender le rocher avec d'autres sens, on peut grimper à l'aveugle ou pieds nus. Pour la grimpe à l'aveugle, on peut choisir entre deux méthodes. Avec la première, on bande les yeux du grimpeur (en top rope). Il grimpe la voie à l'aveugle et essaie de sentir les prises de mains et de pieds. Avec la deuxième, le grimpeur est amené les yeux bandés au pied d'une voie. Il touche les premières prises depuis le sol. Le grimpeur est ensuite ramené au point de départ et doit essayer, les yeux ouverts cette fois-ci, de retrouver la voie qu'il a touchée les yeux bandés. Quelles caractéristiques (p. ex. plantes) aident à l'identification? La même chose peut être faite avec un arbre. Les participants «aveugles» sont amenés à un arbre et le touchent. Ils sont ensuite ramenés au centre. Retrouveront-ils l'arbre touché les yeux ouverts?

Lors de la grimpe pieds nus, on fait du bloc proche du sol et en traversée. Quiconque a suffisamment de cornes aux pieds peut aussi essayer de grimper toute une voie pieds nus. Les plantes peuvent ainsi être senties délicatement avec les pieds.

### **Idée de jeu Jardin zoologique (enfants)**

Différents animaux sont choisis ensemble et les types de mouvements des animaux sur le rocher ou dans la forêt sont définis. Ensuite chacun, à tour de rôle, bouge/grimpe comme l'un des animaux choisis et les autres doivent deviner de quel animal il s'agit. Les animaux suivants peuvent p. ex. être utilisés: chamois, lézards, serpents, singes, scarabées, escargots, oiseaux qui paradent.

### **Idée de jeu Réflexion en rocher (adultes)**

Où est-ce que je vois une voie que je pourrais équiper? Y a-t-il une ligne particulière qui me plaît? Combien de plantes et d'animaux différents est-ce que je trouve dans une des voies adjacentes? De quelles espèces s'agit-il? Comment est-ce que je procéderais pour nettoyer et équiper cette ligne? Est-ce que cela aurait du sens d'équiper cette nouvelle voie? Quels sont les éléments en faveur ou en défaveur de l'équipement de cette nouvelle voie? Le même exercice peut être fait pour un bloc en forêt. Dans ce cas, on peut réellement ouvrir une voie, étant donné qu'il n'y a pas de spit à placer.

### **Autres: Contrôle des points et des accès (adultes)**

L'IG Klettern, les sections locales du CAS et de nombreux grimpeurs individuels fournissent une contribution énorme pour l'entretien des jardins d'escalade. Contrôle les points, les relais et les accès sur le site où tu te trouves et annonce les problèmes éventuels à l'IG Klettern ou au groupe de travail Ouverture et Rééquipement du CAS. Après discussion avec les propriétaires fonciers, de petites réparations aux chemins peuvent être opérées.

## CLÔTURE

Les expériences faites et la compréhension intuitive doivent être mises en premier plan à ce moment-là. La responsabilité individuelle envers la nature doit être abordée et les relations de cause à effet en matière d'écologie doivent être reconnues. La beauté de la nature devient consciente à travers une observation ludique ou la vie au grand air (bivouac). La réflexion et l'échange du vécu constituent une clôture importante de la sortie de grimpe. Ils permettent d'ancrer ce qui a été appris.

### Eco-conseils

Des petites grilles portables et réutilisables peuvent être achetées dans de nombreux commerces. Elles permettent de faire une belle grillade là où les places de grillades ne sont pas totalement équipées. Elles sont plus écologiques que les grils à usage unique et permettent de superbes grillades.

### Thème de discussion lié

- Ouvertures de sites/IG Klettern/Mountain Wilderness/Approche avec les autorités
- L'escalade et l'évolution vers un sport de masse et les conséquences de comportements inappropriés
- Escalade et protection de la nature

### Idée de jeu Art de la terre (Land art) (enfants et adultes)

«Nos mains sont l'outil de notre âme» (proverbe amérindien). Le Land art ne connaît pas de règles. Il s'agit d'art en pleine nature, avec les matériaux offerts par la nature, sans ressource supplémentaire telle que colle ou ficelle. Les participants peuvent commencer seuls ou par petits groupes. Des propositions de thèmes (comme le paysage des nains, des motifs ou le thème des tours) peuvent aider à l'inspiration.

### Idée de jeu Présence de plantes et d'animaux (enfants et adultes)

Un mètre carré est marqué au sol en forêt ou dans la prairie à l'aide d'une cordelette. Essayez de compter combien de plantes différentes (et éventuellement d'insectes) vivent sur cette petite surface. Une loupe peut être utile.

### Idée de jeu Matrice de déchets (enfants et adultes)

Tous les participants récoltent des déchets autour d'un site de grimpe. Les déchets sont ensuite ordonnés selon leur temps de décomposition et une réflexion a lieu sur les conséquences et les dangers associés à ces déchets. Quel déchet est problématique pour l'eau, le sol, les animaux, l'esthétique ou l'acceptation de la grimpe et pour quelles raisons? Le temps nécessaire à la disparition totale des déchets dans la nature peut atteindre plusieurs milliers d'années selon le matériau. Cette durée peut varier fortement selon les précipitations, la température, l'acidité du sol, les bactéries, etc. → [Durée de décomposition des déchets, page 57](#)

# Temps de décomposition naturelle des déchets

3 mois

Mouchoir en papier

6 mois

Peau de banane

Papier normal

3 ans

Mégot de cigarette

5 ans

Chewing-gum

15 ans

Papier recouvert d'aluminium  
(p.ex. paquet de cigarettes)

50 ans

Briquet

100 ans

Pile (+ contamination des eaux souterraines)  
Feuille alu

400 ans

Bouteille en plastique (PET)

500 ans

Canette alu (bière,  
boissons énergétiques)

4 000 ans

Verre

10 000 ans

Acier inox



- Villeneuve
- Echandens
- Givisiez
- Fribourg
- Satigny

**NOUS TE MONTRONS COMMENT  
TU PEUX GRIMPER SANS  
LAISSER DE TRACES.**



[kletterwelt.ch](http://kletterwelt.ch)  
[info@kletterwelt.ch](mailto:info@kletterwelt.ch)

**Agir. Pour que les investisseurs**

**ne soient pas les seuls**

**à avoir de bonnes perspectives.**



**Devenir membre ou faire un don.**

**mountainwilderness.ch**

info@mountainwilderness.ch

IBAN CH2509000000200052205

Compte postal 20-5220-5

No.1

# Fait dans une R1

## Tommy et le Dawn Wall

Janvier 2015. Friction optimale. Sept ans. Dix-neuf jours de prises en granit gelé, tranchantes comme des rasoirs. Une peau ravagée. Un bagel à l'avocat sur un portaledge. Neuf cent quatorze mètres.

Le soleil qui se couche sur la vallée de Yosemite. Une polaire R1® verte. L'escalade libre de big wall la plus ardue d'une génération.



JEFF JOHNSON © 2019 Patagonia, Inc.

20 ans, 20 histoires.  
[patagonia.com/r1](http://patagonia.com/r1)

**patagonia**®

# BIBLIOGRAPHIE ET LIENS

Restrictions de l'escalade et zones de protection

[igklettern-basel.ch](http://igklettern-basel.ch) (en allemand)

[kletterobjekte.igklettern-basel.ch](http://kletterobjekte.igklettern-basel.ch) (en allemand)

[sac-cas.ch/fr](http://sac-cas.ch/fr)

– [/environnement/sports-de-montagne-et-environnement/](#)

– [/cabanes-et-courses/portail-des-courses-du-cas/](#)

[mesures-de-protection/](#)

[bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/](http://bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/)

[info-specialistes/mesures-de-conservation-de-la-biodiversite/](#)

[infrastructure-ecologique.html](#)

[zones-de-tranquillite.ch](#)

[jura.ch/DEN/ENV/Chasse-et-faune-sauvage/](http://jura.ch/DEN/ENV/Chasse-et-faune-sauvage/)

[Activites-d-escalade.html](#)

Planification de courses, trajets et matériel cartographique

[sac-cas.ch/fr/formation-et-connaissances/planifica-tion-de-la-course](http://sac-cas.ch/fr/formation-et-connaissances/planifica-tion-de-la-course)

[sac-cas.ch/portaildescourses](http://sac-cas.ch/portaildescourses)

[swisstopo.admin.ch/fr](http://swisstopo.admin.ch/fr)

[map.schweizmobil.ch](http://map.schweizmobil.ch)

[cff.ch](#)

[taxialpin.ch](http://taxialpin.ch)

[busalpin.ch/fr](http://busalpin.ch/fr)

[mobility.ch/fr](http://mobility.ch/fr)

Formation de grimpe, sécurité et technique

[sac-cas.ch/formation](http://sac-cas.ch/formation)

[sac-cas.ch/fr/formation-et-connaissances/securite-en-chemin/](http://sac-cas.ch/fr/formation-et-connaissances/securite-en-chemin/)

[reequiper-voies-escalade/](#)

[alpinesicherheit.ch/index/index](#)

[alpenverein.de](http://alpenverein.de) → Draussen ist anders. (en allemand)

Informations générales et littérature complémentaire

[igklettern-basel.ch](http://igklettern-basel.ch) (en allemand)

[mountainwilderness.ch/fr](http://mountainwilderness.ch/fr)

[keepwild.ch](http://keepwild.ch) (en allemand et en anglais)

[ig-magicwood.org](http://ig-magicwood.org) (en allemand)

Protection de la nature, faune et flore

[naturschutz.ch](http://naturschutz.ch) (en allemand)

[vogelwarte.ch/fr](http://vogelwarte.ch/fr)

[karch.ch](http://karch.ch)

[fledermaus.ch](http://fledermaus.ch) (en allemand)

[wildtier.ch/fr](http://wildtier.ch/fr)

[infoflora.ch/fr](http://infoflora.ch/fr)

[alpenflora.ch](http://alpenflora.ch) (en allemand)

[bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes](http://bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes)

– [/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-conserva-tion-de-la-biodiversite/infrastructure-ecologique.html](#)

– [/paysage/info-specialistes/conserver-et-developper-la-qua-lite-du-paysage/paysages-d\\_importance-nationale/](#)

[parcs-d\\_importance-nationale.html](#)

– [/biodiversite/etat/biodiversite---programmes-de-surveil-lance/listes-rouges.html](#)

[biodiversitaet2010.ch/wissen/ursachen](http://biodiversitaet2010.ch/wissen/ursachen) (en allemand)

Publications scientifiques sur le thème

«Influence de l'escalade sur la flore et la faune»

-----

L'institut pour la protection de la nature, du paysage et de

l'environnement (NLU) de l'université de Bâle s'est penché sur la thématique en Suisse:

*Müller SW, Rusterholz H-P, Baur B.* Effects of forestry practices on relict plant species on limestone cliffs in the northern Swiss Jura mountains. *Forest Ecology and Management* 2006; 237: 227 – 36. (en anglais)

*Müller S.* Human impact on the vegetation of limestone cliffs in the northern Swiss Jura mountains: Dissertation, University of Basel; 2006. (en anglais)

*Rusterholz H-P, Verhoustraeten C, Baur B.* Effects of longterm trampling on the above-ground forest vegetation and soil seed bank at the base of limestone cliffs. *Environmental management* 2011; 48: 1024 – 32. (en anglais)

*Rusterholz H-P, Aydin D, Baur B.* Population structure and genetic diversity of relict populations of *alyssum montanum* on limestone cliffs in the northern Swiss Jura mountains. *Alp Botany* 2012; 122: 109 – 17. (en anglais)

Des études et des discussions ont pris place à l'étranger

également:

*Clark P. and Hessel A.* The effects of rock climbing on cliff-face vegetation. *Applied Vegetation Science* 2015; Doi: 10.1111/avsc.12172. [on-sight.de/natur/index.html?auswirk\\_klettern.html](http://on-sight.de/natur/index.html?auswirk_klettern.html) (20.03.2015) (en anglais)

Une compilation intéressante de la littérature sur ce thème ainsi qu'une discussion de fond aux Etats-Unis peuvent être trouvées sur le Forum CascadeClimbers

[http://cascadeclimbers.com/forum/ubbthreads.php/topics/616801/Re\\_Environmental\\_Impacts\\_of\\_Cl](http://cascadeclimbers.com/forum/ubbthreads.php/topics/616801/Re_Environmental_Impacts_of_Cl) (en anglais)

Bases légales et éthique de l'escalade, de l'ouverture et du rééquipement

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/droit-federal/recueil-syste-matique.html> (Recueil systématique du droit fédéral)

Articles scientifiques sur les questions d'ouvrage et de responsabilité

*Müller R.* Wenn der Kletterausflug im Gerichtssaal endet: Haftungsfragen rund ums Felsklettern. *Sicherheit & Recht*, 2012; 2: 101 – 13. (en allemand)

*Feser H. Lustenberger E.* Haftungsfragen bei Erstellung und Unterhalt von Kletterrouten. *Sicherheit&Recht*, 2014; 1: 3 – 17. (en allemand)

Différents articles sur l'escalade et la protection de la nature

*Mönnecke M., Wasem K., Gygax M., Haller Rumpf B., Schubert B.* Sportaktivitäten im Einklang mit Natur und Landschaft – Handlungsorientierte Lösungen für die Praxis. Schriftenreihe des Instituts für Landschaft und Freiraum 2, HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Rapperswil. 2008. (en allemand)

*Deutscher Alpenverein (DAV).* Klettern und Naturschutz – Leitbild zum Naturverträglichen Klettern in Deutschland. 2012. *Pro Natura Magazin.* Naturschutz und Outdoor-Aktivitäten sind keine Widersprüche. 2010/01. (en allemand)

Références bibliographiques des exemples de cas

Magic Wood: [ferrera.ch/gemeinden/index.php?page=769](http://ferrera.ch/gemeinden/index.php?page=769) (en all.)

Falkenfluh: [igklettern-basel.ch/index.php/component/tags/tag/falkenfluh](http://igklettern-basel.ch/index.php/component/tags/tag/falkenfluh) (en allemand)

# IMPRESSUM

---



Club Alpin Suisse CAS  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Swizzer



## IG Klettern Basler Jura

L'IG Klettern Basler Jura est une association fondée en 1995 qui défend les intérêts des grimpeuses et des grimpeurs dans le Jura bâlois. Le comité est composé de représentantes et de représentants des sections CAS Basel, Baselland, Angenstein, Hohe Winde, Ortsgruppe Prättigau et de l'Akademischen Alpenclub Basel. L'IG Klettern s'engage pour le maintien des sites d'escalade du Jura bâlois tout en considérant des aspects écologiques.

**igklettern-basel.ch (en allemand)**

---

## Mountain Wilderness Suisse

Mountain Wilderness Suisse est l'organisation de défense de l'environnement alpin en Suisse. Elle s'engage pour des sports de montagne respectueux de l'environnement et pour la préservation d'espaces sauvages de montagne intacts. Mountain Wilderness Suisse a été fondé en 1994 et promeut une approche respectueuse de la nature et dans la nature, car il n'y a plus de plaisir là où la nature est détruite. A l'aide de projets innovants autour d'une approche responsable de la montagne, Mountain Wilderness fait tout son possible pour que les sports de montagne utilisent de façon raisonnée leurs propres capitaux, à savoir un paysage de montagne intact et l'environnement, au lieu de les détruire.

**mountainwilderness.ch/fr**

---

## Club Alpin Suisse CAS

Le CAS, avec ses 160 000 membres répartis dans 111 sections, est l'une des plus grandes associations sportives de Suisse. Il entretient 153 cabanes, propose des cours, publie des itinéraires de sports de montagne et des guides, et soutient le sport amateur tout comme le sport de compétition.

La protection du monde alpin est, depuis toujours, l'une de ses grandes préoccupations et il s'engage aussi fortement pour une pratique responsable de l'escalade, au travers de la mise à disposition d'information et d'actions de sensibilisation. Que les grimpeuses et les grimpeurs puissent aussi faire l'expérience responsable de la nature sur le rocher dans le futur!

**sac-cas.ch/fr**

---

## Kletterwelt

L'école d'escalade Kletterwelt est experte pour l'escalade libre en rocher. Kletterwelt propose des formations de base, des sorties, des vacances et des excursions, allant de l'escalade de bloc à de longues voies alpines, d'offres classiques proches de chez vous à des voyages en terres inconnues, de leçons privées à des camps d'escalade. La participation de Kletterwelt à ce projet montre que les utilisateurs commerciaux sont aussi conscients de l'importance d'un comportement durable et ménagent la nature. Kletterwelt a intégré une approche précautionneuse du rocher et de l'environnement dans ses concepts de formation et dans la philosophie de l'entreprise. Le but est d'encourager une escalade respectueuse de la nature sur le long terme. Dans cet esprit, Kletterwelt soutient, aujourd'hui et demain, ce sport de valeur et enrichissant qu'est la grimpe et le rend accessible à d'autres.

**kletterwelt.ch (en allemand)**

---

## Remerciements

Nous remercions chaleureusement: Isabelle Blum, Amaury Boillat, Michael Bütler, Nina Caprez, Urs Chrétien, Katherine Choong, Laurin Freiberg, Bertrand Gentizon, Christoph Germann, Christian Hedinger, Marc Kéry, Erik Lustenberger, Andreas Meyer, Jürg Meyer, Patrik Müller, Anna-Lea Rohrbach, Thomas Saluz, Reto Santschi, Silvan Schüpbach, Ursula Schüpbach, Kirsten Schütz, Jeroen Seyffer, Peter Siegrist, Dani Silbernagel, Andreas Trunz, Simon Vogelsanger, Daniel Vonwiller, Brigitte Wolf, Pesche Wüthrich et tous les autres qui nous ont aidés à créer cette brochure.

---

©2020, Mountain Wilderness

**Concept et contenu** IG Klettern Basler Jura, Mountain Wilderness Schweiz, Kletterwelt, Club Alpin Suisse CAS  
**Adaptation de l'édition française** Martin Künzle et Tim Marklowski

**Tirage** 600 exemplaires

**Conception & graphisme** Magma Branding, Bern  
magma-branding.ch

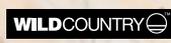
**Photographies** Jeroen Seyffer Fotografie, Bern  
seyffer.com

**Traduction** Anne Roches

**Illustrations d'animaux et de plantes** Nele Stackelberg, Laurin Freiberg, Anna-Lea Rohrbach

**Impression** Vetter Druck AG, Thun

---



**Avec l'aimable soutien de:**

Bimano / Graf Fabrice Gundlach & la Fondation Payne-Smith / Fonds de loterie du Canton de Soleure  
la station ornithologique de Sempach / le fond Swisslos de Bâle-Campagne / Transa / Wild Country

**Pour le soutien à l'édition francophone, nous remercions également:**

Bächli Sports de Montagne / Patagonia / Mammut / grimper.ch / Kletterwelt / la Loterie du Canton de Berne  
Bimano / la station ornithologique de Sempach / Vetter Druck AG Thun

Plus de  
**5000**  
**itinéraires**

à découvrir en ligne

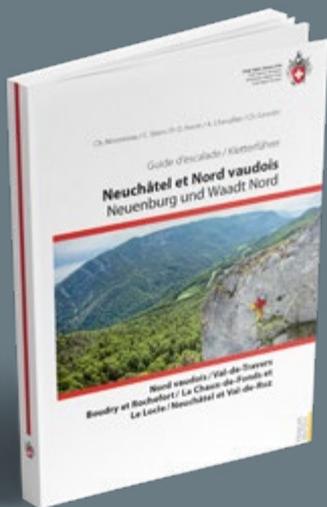
[sac-cas.ch](http://sac-cas.ch)

Photo: Roni Z. Jéner du Portalet, Route «Magnifico»

**2800 m au-dessus de la salle de grimpe**  
avec le portail des courses du CAS

Sur le nouveau portail des courses, trouves l'itinéraire qui convient le mieux à ton niveau en montagne, obtiens des descriptions détaillées et des informations relatives à la sécurité grâce à nos experts et réserve ta nuitée en cabane directement en ligne. Planifie dès aujourd'hui ta prochaine randonnée et laisse la salle de grimpe derrière toi! [www.sac-cas.ch](http://www.sac-cas.ch)

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



Ch. Mironneau, C. Stern, P. - D. Perrin, A. Chevallier, Ch. Girardin

## Guide d'escalade **Neuchâtel et Nord Vaudois**

*Nord vaudois / Val-de-Travers / Boudry et Rochefort  
La Chaux-de-Fonds et Le Locle / Neuchâtel et Val-de-Ruz*

Ce topo présente 30 falaises et 4 secteurs de blocs, soit environ 2000 longueurs et une petite centaine de passages de blocs pour assouvir vos envies d'escalade, ainsi que quelques itinéraires dédiés au dry tooling et une via ferrata pour varier les plaisirs.

1ère édition, 288 pages, 253 photos

**Disponible dans les librairies et  
les commerces spécialisés.**

Éditions du CAS, Berne 2019  
ISBN 978-3-85902-400-7  
[www.sac-verlag.ch](http://www.sac-verlag.ch)

[www.sac-cas.ch/shop](http://www.sac-cas.ch/shop)



**MAMMUT**  
SWISS 1862

## INFINITE PITCHES



### 9.9 CRAG WORKHORSE DRY

NOTRE CORDE LA PLUS ROBUSTE QUE JAMAIS!  
POUR DES AVENTURES SANS LIMITES.

DÉCOUVRE NOTRE NOUVELLE COLLECTION DE CORDES EN LIGNE.

[MAMMUT.COM](http://MAMMUT.COM)



NOUS RESPECTONS  
LA NATURE,  
LIEU DE NOS  
ACTIVITÉS,  
ET LA TRAITONS  
AVEC SOIN.